

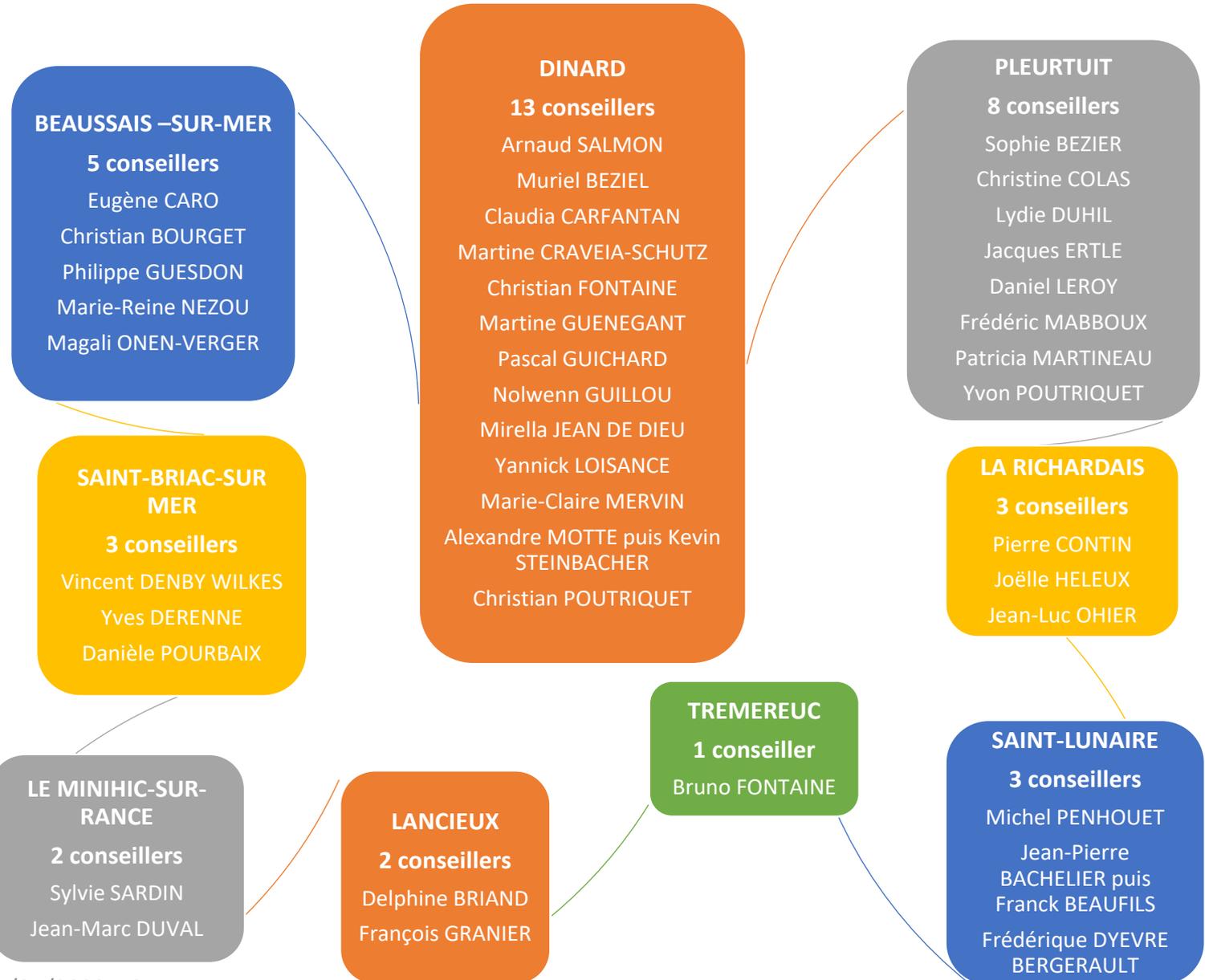
RAPPORT ACTIVITES 2022



INSTITUTION



☐ LES ELUS COMMUNAUTAIRES



**Le Président
Pascal GUICHARD**

DELPHINE BRIAND, 1ère Vice-Présidente en charge de l'Habitat et de la Mutualisation

Michel PENHOUËT, 2ème Vice-Président en charge de l'Environnement

Sylvie SARDIN, 3ème Vice-présidente en charge des transitions

Pierre CONTIN, 4ème Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire, transport, mobilité

Sophie BEZIER, 5ème Vice-Présidente en charge de l'Economie et de l'Emploi

Bruno FONTAINE, 6ème Vice-Président en charge de la Petite Enfance

Vincent DENBY WILKES, 7ème Vice-Président en charge des finances, fonds européens et ressources humaines

Arnaud SALMON, 8ème Vice-Président en charge du tourisme

Jean Luc OHIER, 9ème Vice-Président en charge des déchets et des travaux

Les réunions de l'année 2022

Les Bureaux (Président + Vice-Présidents) ont eu lieu les jeudis matins.

Les conseils communautaires ont eu lieu aux dates suivantes :

- 24 février
- 31 mars
- 19 mai
- 07 juillet
- 28 septembre
- 17 novembre
- 15 décembre



LES FINANCES DE LA CCCE



❑ LES DEPENSES 2022 DE LA CCCE (Budgets cumulés hors parcs activités)



➤ Dépenses réelles de fonctionnement :

= **22 371 520 €** dont :

- ✓ 10 394 865 € de reversement de produit fiscal (transferts de fiscalité + péréquation)
- ✓ 5 205 437 € d'achats et charges externes
- ✓ 4 383 756€ de charges de personnel
- ✓ 1 125 016 € de subventions et participations
- ✓ 744 684 € de participation au financement du SDIS

➤ Dépenses réelles d'investissement :

= **2 653 087,95€** dont :

- ✓ 740 119 € de subvention d'investissement versées (fonds de concours attribués aux communes, programme habitat)
- ✓ 1 338 006€ de dépenses d'équipement
- ✓ 334 864 € de remboursements d'emprunt



❑ Les faits financiers marquants de l'année 2022

Poursuite de la suppression de la Taxe d'habitation

L'Etat a initié une réforme de la taxe d'habitation qui conduit à la disparition complète de celle-ci pour les résidences principales en 2023. A compter de 2021, le CCCE perçoit une fraction de la TVA en compensation de la disparition de cette recette. Les résidences secondaires restent assujetties à la taxe d'habitation.

Hausse des recettes liées à la fiscalité

En 2022, la CCCE a vu plusieurs recettes liées à l'imposition augmenter, Elles sont passées de 15 197 301 € à 16 317 976 €, soit une hausse de 7,5% avec plus particulièrement une évolution pour :

- Impôts directs locaux : 6 339 680 €, soit une hausse de 5% par rapport à 2021.
- Fraction de TVA : 5 835 837 €, soit une hausse de 9,5% par rapport à 2021.
- Taxe de séjour : 975 484 €, soit une hausse de 25 % par rapport à 2021.
- Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM): 689 086 €, soit une hausse de 35 % par rapport à 2021.

Création de la taxe GEMAPI

Le conseil communautaire a décidé la mise en place de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations sur son territoire,

Cette taxe est instaurée à compter du 1^{er} janvier 2023. Le montant de recettes attendu est de 179 600 €.

LES RECETTES ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

OBJET	2019	2020	2021	2022
Produits de services	524 419 €	536 480 €	533 409 €	528 627 €
Impôts et taxes	3 222 127 €	2 894 963 €	3 174 774 €	4 099 663 €
taxe de séjour	792 268 €	571 538 €	779 697 €	975 485 €
Compensation des communes suite aux transferts de charges	1 475 969 €	1 475 969 €	1 475 969 €	1 475 969 €
DGF et FCTVA fonctionnement	1 506 547 €	1 530 928 €	1 527 055 €	1 496 386 €
Participations d'organismes au financement de certains services	1 313 303 €	1 610 478 €	1 294 857 €	2 328 290 €
Compensation de l'état et autres dotations	443 163 €	427 148 €	670 625 €	705 793 €
Autres produits de gestion courante	39 940 €	30 587 €	85 272 €	82 081 €
Produits exceptionnels	10 062 €	8 632 €	29 401 €	39 000 €
Excédent des budgets annexes	59 022 €	0 €	0 €	0 €
Total recettes réelles	9 386 820 €	9 086 722 €	9 571 059 €	11 731 294 €
Variation n-1	22%	-3%	5%	23%

OBJET	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général (hors amngt terrains Milieux aquatiques et breizh bocage)	942 326 €	1 053 577 €	950 711 €	1 185 243 €
Travaux milieux aquatiques	14 912 €	37 663 €	64 834 €	443 713 €
Travaux Bocage	20 433 €	35 786 €	38 623 €	53 755 €
Charges de personnel et frais assimilés	2 842 651 €	3 243 825 €	3 240 135 €	3 373 205 €
Dotations de solidarité communautaire	363 000 €	363 000 €	363 000 €	363 000 €
FPIC	250 538 €	202 327 €	173 836 €	179 859 €
Indemnités des élus	135 203 €	116 114 €	161 211 €	168 246 €
Service d'incendie	706 882 €	718 663 €	726 208 €	744 684 €
Autres contributions	200 154 €	224 877 €	162 958 €	194 251 €
Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	930 645 €	945 838 €	818 136 €	930 765 €
Charges financières	34 763 €	30 067 €	65 783 €	56 230 €
Charges exceptionnelles	14 058 €	551 €	2 552 €	11 186 €
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES	6 455 565 €	6 972 288 €	6 767 987 €	7 704 136 €
Variation n-1	0%	8%	-3,0%	18%

❑ UN PRODUIT FISCAL EN GRANDE PARTIE REVERSE

- Aux communes (suite au transfert de la fiscalité professionnelle)
- Et à l'Etat pour la péréquation des ressources
- Subséquemment aux reversements, il reste à la CCCE 31 % du produit initial (en 2022)



Ressources fiscales	2019	2020	2021	2022
Impôts et taxes (A)	15 257 225 €	14 709 331 €	15 197 301 €	16 317 977 €
Fonds National Individuel de Garantie de Ressources (B)	3 191 244 €	3 191 244 €	3 191 244 €	3 191 244 €
AC fiscales (compensation transfert de fiscalité) (C)	8 051 586 €	8 051 586 €	8 051 586 €	8 051 586 €*
Solde restant au bénéfice de la CCCE (=A-B-C)	4 014 395 €	3 466 501 €	3 954 471 €	5 075 147 €
Solde restant hors taxe de séjour	3 222 127 €	2 894 963 €	3 174 774 €	4 099 663 €

* La ligne des AC fiscales reste fixe, toutefois les 1 475 969 € de compensations des communes au titres des transferts s'imputent dessus. Ce qui vient s'ajouter au 3 954 471 € au bénéfice de la CCCE.

❑ INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2022



Aménagement des aires d'accueil des gens du voyage :
332 150 €



Installation de conteneurs semi-enterrés : 246 180 €



Programme mobilité (Liaisons douces) : 185 000€



Extension du Multiaccueil de La Richardais : 158 190 €

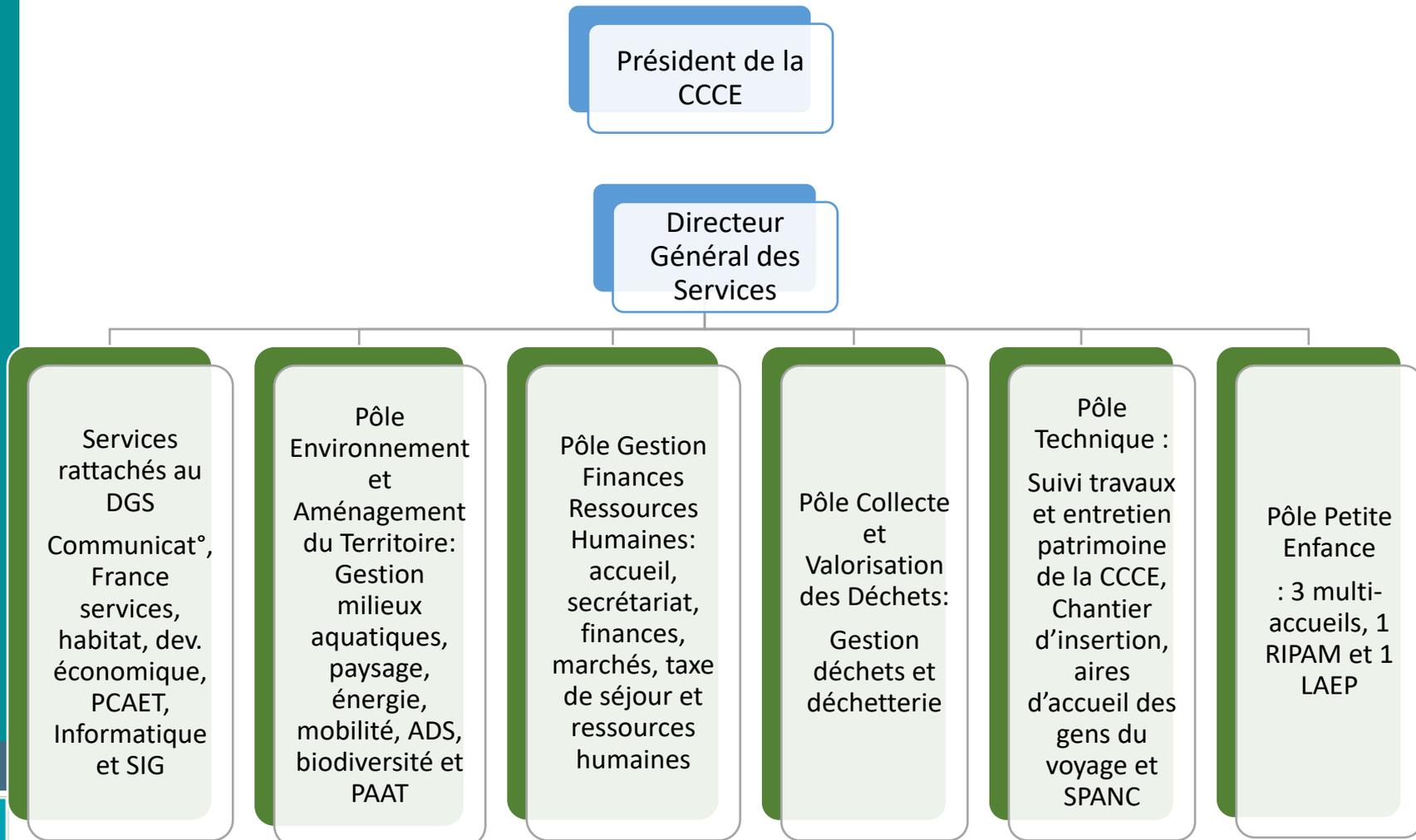


Continuité d'autres programmes : Fibre optique, Plan Local de l'Habitat, Milieux aquatiques, Breizh-Bocage, Passe commerce et artisanat

LE PÔLE GESTION
FINANCES ET
RESSOURCES
HUMAINES



❑ L'ORGANISATION DES SERVICES modifiée en 2022



❑ EFFECTIFS au 31 décembre 2022 tous budgets confondus

- ✓ 96 agents permanents
- ✓ 15 agents avec les agents non permanents
- ✓ Equivalent temps plein : 111,29



L'effectif peut atteindre 120 agents en période de fortes activités saisonnières.

❑ MASSE SALARIALE tous budgets confondus

- ✓ 2017 : 2 434 000 €
- ✓ 2018 : 3 400 000 €
- ✓ 2019 : 3 829 000 €
- ✓ 2020 : 4 267 439 €
- ✓ 2021 : 4 341 297 €
- ✓ 2022 : 4 383 756 €

❑ LES PROJETS REALISES EN 2022

Organisation du pôle

- Intégration du service taxe de séjour dans le pôle

RESSOURCES HUMAINES ET SECRETARIAT

- Charge de travail du service RH renforcée avec un grand nombre de procédures de recrutement (19 procédures en 2022)
- Evolution du bilan social en Rapport Social Unique (RSU) avec une réalisation annuelle au lieu de bisannuelle
- Organisation des Elections professionnelles en décembre 2022

FINANCES ET MARCHES

- Signature d'un engagement partenarial avec le trésor public
- Accompagnement des services à la commande publique
19 marchés publiés sur la plateforme d'acheteurs en 2022
- Uniformisation des documents de marché publics avec l'acquisition d'un logiciel de gestion des marchés publics
- Accompagnement des services dans la gestion des sinistres auprès des assurances
10 sinistres déclarés auprès de l'assurance

❑ Zoom Taxe de séjour communautaire

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCCE gère la collecte de la taxe de séjour sur les 9 communes du territoire, selon des modalités harmonisées pour l'ensemble des hébergeurs touristiques.

Pour faciliter ces formalités, la CCCE propose une plateforme de télé déclaration ainsi qu'une assistance téléphonique pour accompagner les hébergeurs touristiques à effectuer leurs démarches en ligne.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, toute plateforme de réservation en ligne, intermédiaire de paiement, a pour obligation de collecter la taxe de séjour auprès de ses clients et de la reverser aux collectivités.

Un bilan est réalisé et transmis aux communes et aux hébergeurs touristiques chaque année.

Evolution et Données de l'année 2022 :

Abaissement du tarif palace à 2,30 € au lieu de 4 €, qui a permis l'abaissement du plafond pour les hébergements sans classement, soumis au calcul à la proportionnelle (3%).

Le montant de la taxe de séjour collectée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 s'élève à **951 055€**, dont 354 327€ collectés par les plateformes de réservation en ligne, soit 150 000€ de plus qu'en 2021.

Cela correspond à un global de 1 388 801 nuitées.

Le montant de taxe additionnelle reversée au Département 35 est de 88 940€.

Une réorganisation au sein du service Taxe de séjour a été effectuée, par le recrutement d'une personne en décembre 2022, qui a intégré le service Taxe de séjour et travaille désormais en binôme avec l'agent titulaire.

Cela permet une continuité de services en l'absence de l'une ou de l'autre.

L'agent titulaire garde des missions en taxe de séjour à hauteur de 20% et vient renforcer le service RH-Formation le reste du temps.

Quant à l'agent récemment recrutée, elle effectue des missions en comptabilité en complément de la taxe de séjour.





EMBARQUEZ →

pour les défis transitions
en Côte d'Émeraude

Le PCAET et le projet de
mobilisation citoyenne



PCAET

État des lieux des documents, ressources et synthèses présents pour la réalisation
Recherche des ressources utiles au diagnostic et mise à jour sans la commune de
Beaussais-sur-mer

Révision du diagnostic initial de l'Évaluation Environnementale Stratégique
Diagnostic territorial de la consommation d'énergie

Diagnostic territorial de la production d'EnR et des perspectives de développement
Base de données et cartographie des sites de production d'ici à 2050 non effectuée,
travail reporté à l'exercice 2023.

Veille réglementaire sur les nouveaux textes venant modifier les objectifs initiaux
des PCAET

Gouvernance :

2 Commissions transitions liées au PCAET



Programme d'Embarquez!

Action 1 : Formation, communication

7 sous-actions prévues dont 6 commencées,
1 non commencée

Action 2 : Habiter responsable

5 sous-actions prévues dont 5 commencées

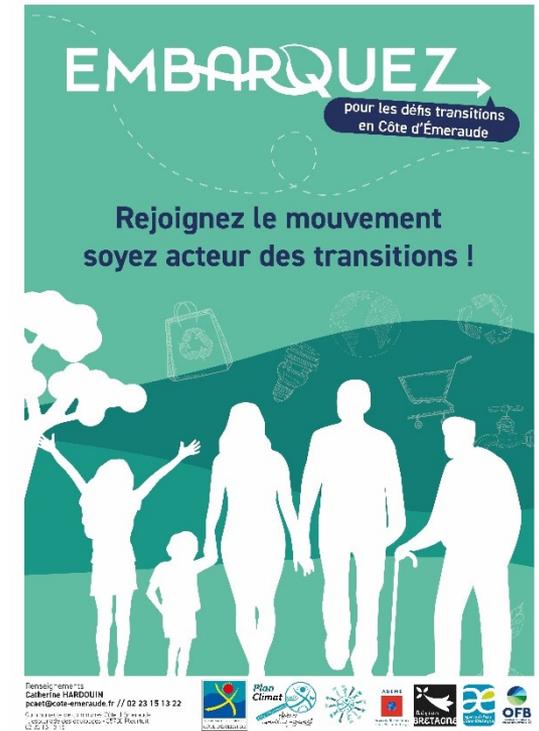
Action 3 : Favoriser les déplacements à vélo

5 sous-actions prévues dont 3 commencées,
1 non-réalisable réglementairement et 1 annulée

Action 4 : Alimentation et déchets

4 sous-actions prévues dont 1 terminée,
2 commencées et 1 non commencée

Avec le Soutien de la Région Bretagne, l'ADEME, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Office Français de la Biodiversité



Gouvernance

Réunion de lancement : 1

Commission transitions liées au projet : 2

Groupes de travail liés à une (ou +) sous-action(s) : 5

Communication

- Réalisation d'un kit de communication « Embarquez! Pour les défis de la Côte d'Émeraude »
- Ajout d'une partie « Embarquez! » sur le site internet de la CCCE
- Communiqués de presse et 3 points presse pour les lancements et clôtures des événements publics

Animations

- « Embarquez! Et recherche d'ambassadeurs » le 3/7/22 au Minihiac-sur-Rance
- Journée des transitions le 24/9/22 à Pleurtuit
- Début des animations énergie pour les CM2 (5 séances/ année scolaire) dans les écoles primaires de la Communauté de communes
- 1 animation sécurité à vélo dans les 2 collèges du territoire
- 1 réunion de présentation de leur rôle et formation aux ambassadeurs recrutés
- 2 demi-journées de formation technique sur les économies d'énergie et d'eau pour les ambassadeurs et les bénévoles de ÉTÉ
- Soirée de lancement du défi « énergiéO » le 24/11/22 à Pleurtuit
- Réunions des groupes du défi « énergiéO » dans 3 communes en décembre
- Repérages et début des travaux pour le remplacement de haies monovariétales sur les communes, repérages pour les plantations fruitières



SERVICE ECONOMIE/HABITAT/ TOURISME



- Développement économique et emploi
- Habitat
- Tourisme

Développement économique et emploi



L'action économique de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude s'articule autour de plusieurs axes :

1. La vente de lots dans les parcs d'activités artisanaux qui vise à conforter et développer le tissu économique local,
2. La commercialisation de Cap Emeraude, zone commerciale et tertiaire, par le biais de Terre & Toit (ex-SADIV),
3. Le soutien à l'investissement des entreprises commerciales et artisanales pour se développer et se moderniser, avec le dispositif PASS Commerce et Artisanat,
4. L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs (Pass JA),
5. La location d'ateliers-relais pour permettre à de jeunes entreprises de lancer leur activité,
6. La location d'ateliers d'artistes.



1. Vente de lots dans les parcs d'activités communautaires :

- **Lot N°14-B** (1142 m²) | PA de l'Orme à Pleurtuit : signature du compromis de vente le 28 mars 2022 avec D. CRETON, artisan couvreur à Pleurtuit
- **Lot N°2-A** (800 m²) | PA de l'Orme à Pleurtuit : signature du compromis de vente le 28 juillet 2022 avec la SCI RJP de Pleurtuit.
- **Lot N°14-A** (1141 m²) | PA de l'Orme à Pleurtuit : signature de l'acte de vente le 22 septembre 2022 avec la SCI LEAMELISSE de Pleurtuit.
- **Lot N°5-B** (1856 m²) | PA des Landes à Tréméreuc : signature de l'acte de vente le 22 novembre 2022 avec l'entreprise SCI MASOSERO de Tréméreuc
- **Lot N°2-B** (895 m²) | PA de l'Orme à Pleurtuit : signature du compromis de vente le 14 décembre 2022 à L-P DELVALLEE de Pleurtuit

2. Aménagement et commercialisation de Cap Emeraude

L'aménagement et la commercialisation de Cap Emeraude a été confiée par voie de concession à Terre & Toit (ex-SADIV).



Conformément aux articles L. 1523-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et L. 300-4, L. 300-5 et suivants du Code de l'urbanisme, la CCCE soumet, chaque année, à l'approbation du conseil communautaire le **Compte Rendu Annuel à la Collectivité (CRACL)** ainsi que le bilan financier de l'opération.

Le CRACL 2020 de la ZAC du Tertre Esnault a été approuvé par le conseil communautaire le 24 février 2022.

Synthèse du CRACL 2021 :

Au 31 décembre 2021, l'opération Cap Emeraude présente une trésorerie négative de l'ordre de 57,01 €

- Montant total des dépenses réalisées sur l'exercice 2021 : 214 277 €
- Montant total des recettes réalisées sur l'exercice 2021 : 9 €



3. Le soutien à l'investissement des entreprises commerciales et artisanales locales

Initié par la Région Bretagne, en partenariat avec la CCCE, le Pass Commerce et Artisanat a pour objectifs de moderniser et de dynamiser les activités commerciales et artisanales indépendantes qui contribuent activement à la vie locale et au développement de l'emploi.

Sous réserve de répondre à des conditions d'éligibilités, la subvention, cofinancée par la Région Bretagne, correspond à 30% des dépenses éligibles et est plafonnée à 7 500 €.

Entreprises ayant bénéficié de ce dispositif en 2022 :

Entreprise	Domaine d'activité	Montant subvention versée (30%) (50% Pass numérique)
INSTITUT BELLANOVA	INSTITUT DE BEAUTE	7 500,00 €
SAN SEBASTIAN	RESTAURATION	7 500,00 €
ADS AUTOMOBILE	GARAGE	5 414,85 €
AU FOURNIL D AMELIE	BOULANGERIE	7 500,00 €
DEPOT BOX 35	DEPOT VENTE	4 920,00 €
DINARD CRUSTACES	CAMIONS VIVIER MOBILE	7 500,00 €
LEDE PEINTURE	ENTREPRISE DE PEINTURE	5 999,17 €
LE PETIT CREU DE SAINT ST SIEU	SNACK DU MINI GOLF	3 508,00 €
CANTINA DEL SOL	RESTAURATION	4 047,56 €
PATISSERIE DU NESSAY	PATISSERIE	7 100,32 €
SARL CHEZ MAMIE	BOULANGERIE	7 500,00 €
HD MENUISERIE	MENUISERIE/MONTAGE	7 500,00 €
RM MARINE	REPARATION/MAINTENANCE NAVALE	6 144,96 €
SOI D'AMOUR	FABRICATION LINGE DE MAISON	999,75 €

Total des aides versées en 2022 : 83 134,61 € dont 42 044,94 € financés par la Région

4. L'aide à l'installation des jeunes agriculteurs (Pass JA)

Depuis 2018, la CCCE soutient l'installation des jeunes agriculteurs en leur allouant une aide unique et forfaitaire de 5 000€, le PASS JA.

En partenariat avec les Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine et la Chambre d'agriculture de Bretagne, la CCCE a renouvelé la convention tripartite relative au dispositif « Pass JA » et ce, jusqu'au 31 décembre 2025 en vue de maintenir le nombre d'agriculteurs sur le territoire, accompagner au mieux les jeunes ayant un projet d'installation et favoriser les relations avec ces derniers.

Une aide unique et forfaitaire d'un montant de 5 000 euros pourra être octroyée à tout nouvel exploitant agricole s'installant sur le territoire, dans la limite d'une aide par exploitation et sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité.

Il s'agit d'une aide à la trésorerie qui a pour but d'aider le jeune agriculteur à financer les frais liés à son installation et à la prise en charge de frais de remplacement pour les formations, pour des visites, conseils, suivis post installation....

Depuis 2019, 5 jeunes agriculteurs ont été accompagnés dans le cadre du dispositif Pas JA pour un montant total de 25 000 €.

En 2022, la CCCE n'a pas attribué de PASS JA.



5. La location d'ateliers relais communautaires (PA ORME)

Les ateliers relais communautaires visent à favoriser l'implantation et la pérennisation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois sur le territoire. Composés de 5 cellules de 95 m², ils sont destinés à accueillir des entreprises à titre temporaire.

Les entreprises sélectionnées peuvent y séjourner sur une période de 36 mois ce qui leur permet de démarrer et de consolider leur activité.

Entreprises locataires en 2022 :

- Atelier n°1 : KEL SERVICES (services à la personne) | www.kelservices.net
- Atelier n°2 : ABC JARDIN (paysagiste) | www.abcreationjardin.fr
- Atelier n°3 : COTE & BOIS (atelier d'ébénisterie) | www.cote-et-bois.fr
- Atelier n°4 : CHOQUET (fleuriste) | www.choquel-fleuriste-horticulture.fr
- Atelier n°5 : ROZELL & SPANELL (caramel au beurre salé) | www.rozell-et-spanell.fr

6. La location d'ateliers d'artistes

Les ateliers d'artistes communautaires, situés à Plessix-Balisson sont aujourd'hui intégrés à la commune nouvelle de Beaussais-sur-Mer qui a fait le choix de rejoindre la Communauté d'Agglomération de Dinan au 1^{er} janvier 2023.

A terme, il est prévu qu'ils soient transférés à la commune de Beaussais-sur-Mer.

Ouvert en 2015, le bâtiment accueille 5 ateliers d'une surface de 35 m² environ.

Un contrat de location d'une durée de 24 mois maximum est proposé aux artistes pour un loyer de 175 € par mois.

Locataires en 2022 :

- Atelier rouge : Association Balissade (Soutien aux artistes)
- Atelier orange : Michel LEREDE (artiste plasticien)
- Atelier bleu : Sylvie DUFILS (artiste peintre)
- Atelier vert : Olivia BARRATIER (artiste peintre)
- Atelier jaune : François CRABIT (pastelliste)



Emploi



Organisation du 7^{ème} forum de l'emploi

Le forum de l'emploi et de l'apprentissage 2022 s'est déroulé le 26 mars 2022, au COSEC à Dinard, avec le soutien de la Région Bretagne et de la Ville de Dinard. Cet évènement a été organisé en partenariat avec :

- Pôle Emploi
- La Région Bretagne (service emploi-formation)
- La Mission Locale
- La CCI d'Ille-et-Vilaine (délégation de Saint-Malo)
- La Ville de Dinard

Pour la 1^{ère} fois, la région Bretagne a été associée à l'organisation de cette manifestation et elle était également présente le jour de l'évènement avec le stand IDEO, service public régional d'information sur les métiers (les formations et les opportunités d'emploi en Bretagne depuis le collège et tout au long de la vie active) et d'aide à l'orientation.

42 entreprises locales ont été contactées pour participer au forum de l'emploi et 40 ont répondu favorablement, ainsi que 14 partenaires locaux, soit un total de 55 stands avec celui de la Communauté de Communes Côte d'Emeraude.



Habitat



Elaboration du 3^{ème} Programme Local de l'Habitat

Le PLH 2014-2020 étant caduc, l'élaboration du 3^{ème} PLH a été lancée à la fin du mois de novembre 2021.

La CCCE a missionné le bureau d'études CDHAT pour l'accompagner dans ce travail.

L'année 2022 a ainsi été consacrée dans un premier temps au diagnostic local de l'habitat qui a été partagé avec les élus en avril 2022. Puis, les élus ont commencé à travailler sur les orientations du futur PLH à partir du mois de juillet 2022.

Synthèse du diagnostic :

L'attractivité de la Communauté de Communes

- Croissance démographique soutenue sur le long terme, avec toutefois un développement des communes rétro-littorales au détriment des communes littorales.
- Vieillesse de la population (43 % des personnes âgées de + 60 ans)
- Présence de foyers de petite taille, générant des besoins en logements
- Niveaux moyens de ressources des ménages particulièrement élevés



- Attractivité et dynamisme de l'emploi
- Nombreux équipements et services

L'offre de logements

- Parc de logements en forte croissance et plutôt récent
- Résidences principales de grande taille
- Activité à la construction conséquente, en individuel, qui se traduit par une consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers à un rythme soutenu
- Forte tension du marché immobilier
- Baisse générale et importante de la vacance de logements sur le territoire

Les fragilités du parc de logements

- Résidences secondaires et logements saisonniers très présents, ayant pour conséquence des difficultés pour la population locale pour se loger
- Prix du fonciers très élevés, rendant certaines opérations complexes (petits programmes de logements sociaux, recyclage foncier,...)
- Offre locative privée et sociale insuffisante au regard de la demande
- Quelques situations d'habitat dégradés présentes
- Des situations de précarité énergétique liées au logement soulignées
- Près d'une copropriété identifiée sur deux présente des signes de fragilité

Les besoins spécifiques en logement

- Des difficultés d'installation pour les familles et les jeunes ménages
- Une offre d'accueil pour les Gens du Voyage à compléter et une sédentarisation à accompagner
- Un manque de place pour de l'hébergement d'urgence ou temporaire
- Un territoire vieillissant, qui doit faire face au papy-boom avec une non-anticipation de la perte d'autonomie
- Des besoins en petits logements dans le parc social et privé, notamment pour les jeunes
- Des difficultés à recruter des saisonniers à cause du manque de logements.

Une étude de stratégie foncière a été lancée en parallèle de l'élaboration du PLH afin de définir un plan d'actions d'ensemble visant à anticiper un développement adapté, réaliste et économe du territoire. Le plan établi doit permettre de répondre aux besoins et aux objectifs du PLH, en s'appuyant sur les disponibilités foncières réelles du territoire et en tenant compte des contraintes.

Aussi, pour chaque commune, il a été identifié du potentiel foncier au sein de l'enveloppe urbaine, soit en densification, soit en divisions parcellaires du fait de la taille des parcelles, ou encore en espaces mutables. Les premiers résultats de ce travail ont été présentés aux élus en avril 2022. Le travail doit se poursuivre en lien étroit avec les communes.

Dans l'attente du futur PLH, prorogation des dispositifs d'aides du PLH 2014-2020

Dans un objectif de continuité de la politique locale de l'habitat sur le territoire de la CCCE, le conseil communautaire a décidé le 18 mars 2021 de proroger les dispositifs d'aides du PLH 2014-2020 jusqu'à l'adoption de son futur Programme Local de l'Habitat.

Cette décision vise à poursuivre la politique de soutien aux projets d'habitat des communes mais également des particuliers en leur permettant de continuer de bénéficier des aides du précédent Programme Local de l'Habitat, notamment l'aide à la charge foncière pour les communes et l'aide à l'accession dans le neuf pour les ménages primo-accédants.

Récapitulatif des aides versées en 2022 dans le cadre du PLH :

ACTION 7 - Aide à la Production HLM				
Date de paiement	Opérateur	Commune	Opération	Participation CCCE
04/05/2022	LA RANCE	LE MINIHC SUR RANCE	L'Eclais 2	6 000 €
17/05/2022	Emeraude Habitation	LA RICHARDAIS	La Vallée Hourdel	30 400 €
10/05/2022	LA RANCE	LANCIEUX	Ecole des Filles	5 000 €
04/05/2022	Emeraude Habitation	SAINT LUNAIRE	ZAC Le Clos Loquen	30 000 €
03/06/2022	Emeraude Habitation	PLEURTUIT	Ilot Gare	31 200 €
28/06/2022	LA RANCE	PLOUBALAY	Le Clos Billet	26 400 €
22/07/2022	LA RANCE	SAINT BRIAC SUR MER	Riue de Verdun	3 200 €
13/04/2022	LA RANCE	PLOUBALAY	Les Villas de Floubalay	10 500 €
03/11/2022	NEOTOA	LA RICHARDAIS	Le Hameau du moulin Huet (A et D)	22 000 €
03/11/2022	NEOTOA	LA RICHARDAIS	Le Hameau du moulin Huet (C)	5 600 €
20/09/2022	Emeraude Habitation	DINARD	Le moulin du Rocher	28 800 €
03/08/2022	Emeraude Habitation	DINARD	Rue du Haut chemin	11 800 €
09/06/2022	Emeraude Habitation	SAINT LUNAIRE	ZAC Le Clos Loquen	12 000 €
09/12/2022	Emeraude Habitation	DINARD	CASA Blanca (Le Moulin du Rocher)	10 500 €
			TOTAL des aides PROD HLM	233 400 €

ACTION 5 - Aide à l'accession à la mise aux normes des ANC

Date de paiement	Nom du demandeur	Localisation Projet	Subvention en €
07/04/2022	Mme MISSIR	PLOUBALAY	500 €

ACTION 9 - Aide à l'accession dans l'ancien

Date de paiement	Nom du demandeur	Localisation Projet	Subvention en €
20/09/2022	DUQUELLENEC-LEVEQUE	PLESSIX BALISSON	2 000 €



Permanences conseil « Amélioration de l'habitat » :

En 2022, la convention avec le CDHAT, opérateur privé qui accompagnait jusqu'alors les ménages dans le cadre de l'amélioration de l'habitat (aides spécifiques de l'ANAH), n'a pas été reconduite.

Depuis le 1^{er} février 2022, en lien avec le guichet unique de la rénovation énergétique de l'habitat des Communautés du pays de Saint-Malo, l'espace France Services de la CCCE accueille plusieurs permanences pour accompagner et informer sur les aides et subventions pour l'amélioration de l'habitat et pour conseiller sur la maîtrise de l'énergie dans le logement.

L'espace info energie des Communautés du pays de Saint-Malo assure un rendez-vous délocalisé à destination de tous les ménages le 1^{er} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30.

Pour les propriétaires aux revenus modestes ou très modestes, 4 opérateurs ANAH assurent des permanences :

- CONSEILS RÉNOV 35 - Le 2^{ème} mercredi du mois de 9h30 à 12h30
- SOLIHA BRETAGNE - Le 2^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h30
- AID'HABITAT - Le 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h30
- SYNERCO – Le 1^{er} mercredi du mois de 14h à 16h30



Bilan des permanences 2022 :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, sur les 1905 actes/contacts que comptent les Communautés du pays de Saint-Malo, 321 concernaient la CCCE soit 17% des actes/contacts 2022.

Bilans des rendez-vous délocalisés 2022

Opérateur-conseil	CCCE
Rénov'habitat	31
Synerco	7
SOLIHA	11
Aid'Habitat	11
Conseil Rénov'35	4
TOTAL	64

Les rendez-vous avec les opérateurs-conseil concernent des demandes de financement pour l'adaptation des logements, la rénovation énergétique dans le cadre du programme Sérénité (gain énergétique de 35%) et la rénovation énergétique dans le but de louer le logement ayant un loyer maîtrisé.

	CCCE
Adaptation	3%
Bleu/Très modeste	39%
Jaune/Modeste	30%
Propriétaire bailleur	4

Animations auprès des ménages :

En 2022, sur 12 animations portant sur des actions de sensibilisation, communication, animation réalisées à l'échelle du pays de Saint-Malo, 6 ont été réalisées sur le territoire de la CCCE :

- 12 mars 2022 - Conférence – Contexte énergétique et sensibilisation aux écogestes à Saint-Lunaire – avec Emeraude Transition Energétique
- 21 avril et 19 mai 2022 – Ateliers écogestes et changement climatique à Trémereuc – avec le chantier d'insertion de la CCCE
- 11 mai 2022 – Conférence Rénovation énergétique à Lancieux – avec Emeraude Transition Energétique
- 19 novembre et 13 décembre 2022 - Formation Ambassadeurs de la CCCE – autour du projet « Embarquez » du PCAET

Tourisme



Attribution d'une subvention de fonctionnement 2022 à l'office de tourisme communautaire « Dinard Côte d'Emeraude Tourisme » :

Le 13 Juin 2022, le conseil communautaire a voté l'attribution d'une subvention annuelle de 611 330 € à l'office de tourisme communautaire DINARD CÔTE D'EMERAUDE TOURISME, pour un budget prévisionnel de 1 063 200 € (soit une subvention d'équilibre de 835 000 € moins un report de 223 670 € au titre de l'excédent 2021 reporté).

Pour rappel, la demande de subvention 2021 s'élevait à 685 000 € (+ 150 000 € de report 2020) pour un budget réalisé de 1 113 738 €.

Le besoin de financement de la structure est constant ces dernières années à hauteur de 835 000 €, les charges de fonctionnement, notamment les frais de personnel, étant cadrées sur les contraintes liées au classement en 1^{ère} catégorie.

Un acompte de 259 665 € ayant déjà été versé à l'office de tourisme au titre de 2023, conformément à la convention d'objectifs et de moyens, le conseil communautaire a approuvé le versement du solde de la subvention 2023, d'un montant de 570 135 €, soit une subvention totale de 829 800 €.



Destination Cap Fréhel – Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel :

Le 10 décembre 2021, le conseil communautaire a validé la note d'intention destinée à la Région Bretagne qui fixe le programme d'actions de la Destination en 2022 et permet de solliciter les subventions permettant de le mettre en œuvre.

Il est rappelé que la Destination est un territoire de projet et non de promotion. Aucune action liée à la promotion ne peut donc être subventionnée

Rappel des 5 thématiques prioritaires identifiées :

1. L'itinérance et randonnées (Itinérance pédestre & itinérance vélo)
2. Les mobilités touristiques
3. Le nautisme
4. L'observation touristique
5. Accompagnement et soutien aux professionnels du Tourisme



Présentation de la politique régionale d'aide en faveur des Destinations (pour des projets publics ou privés) :

Volet 1 : ingénierie de développement (70 000€).

Volet 2 : déploiement des actions partagées de la stratégie intégrée (études et actions de fonctionnement : 20 000€).

Volet 3 : déploiement des actions partagées de la stratégie intégrée (actions d'investissements et études préalables : 200 000€).

Volet 4 : accompagnement à la montée en compétence collective au service des projets de destination (10 000€).

Projets de la Destination en 2022 :

Pour le volet 1 : partage de l'aide de 70 000 € entre les 2 services d'ingénierie touristique de Dinan Agglomération et de la SPL Destination Saint-Malo Baie du Mont-Saint-Michel, soit 35 000 € chacun (seuls les postes équivalant à 0,5 ETP pour la Destination sont pris en compte).

Pour le volet 2 : Enquête et étude autour du Schéma d'accueil des camping-cars et vanlifers (choix du cabinet d'étude et restitution prévue en 2023).

Pour le volet 3 : Renouvellement pour la 2^{ème} année consécutive de l'appel à projets pour soutenir l'investissement sur la filière nautique. Montant total de l'investissement maximal : 400 000 € (dont 200 000 € de subvention).

Investissement total réalisé sur le territoire (subvention + investissement des porteurs de projets) :

- 2021 : 397 178 € (198 589 € de subvention régionale)
- 2022 : 359 440, 96 € (179 720,48 € de subvention régionale)

Au niveau de la répartition de l'enveloppe 2022 de 179 720,48 € => 48 503,92 € au profit des professionnels nautiques de la CCCE.

Pour le volet 4 : Poursuite des travaux autour de la création d'un outil d'observation commun à l'échelle de la destination, des Offices de Tourisme et des EPCI.

Pour le volet 5 : Réflexions autour des modalités concernant un soutien à l'investissement privé ? Recherche d'investissements, aide au montage de dossiers AAP -

Ingénierie en aménagement et en développement touristique :

Depuis 2018, ces prestations sont externalisées et confiées par convention au pôle d'ingénierie touristique de la Société Publique Locale « Destination Saint-Malo Baie du Mont Saint-Michel ».

Celui-ci intervient à la demande de la CCCE et de ses communes membres ainsi qu'auprès des porteurs de projets privés non inscrits au RCS à hauteur de 0,6 ETP/an (964 heures).

En 2022, le pôle d'ingénierie touristique a accompagné plusieurs projets dans les domaines suivants :

- Randonnée, schéma vélo
- Chemin des peintres de la Côte d'Emeraude
- Classement de la commune de Lancieux en station de tourisme
- Nautisme
- Signalisation touristique
- Accessibilité
- Numérique
- Valorisation de la vallée de la Rance
- Carnets aventures



Dans le cadre de cette convention annuelle, le pôle d'ingénierie touristique de la SPL assure également avec Dinan Agglomération, pour le compte des 4 EPCI de la Destination régionale, le rôle d'animation et d'interface avec la Région Bretagne.

Il a assuré également l'ingénierie des actions inscrites au plan d'actions de la stratégie intégrée de développement touristique.

En 2022, la SPL et Dinan Agglomération ont poursuivi la mise en œuvre de la stratégie intégrée sur les thématiques prioritaires, à savoir :

- Le nautisme : animation de réseau, formations, appels à projet...
- L'itinérance : état des lieux de l'offre et des services
- Observation : mise en place de nouvelles enquêtes, suivi, analyse et transmission
- Mobilités : phases 2 et 3 de l'étude relative aux mobilités touristiques, programme d'actions

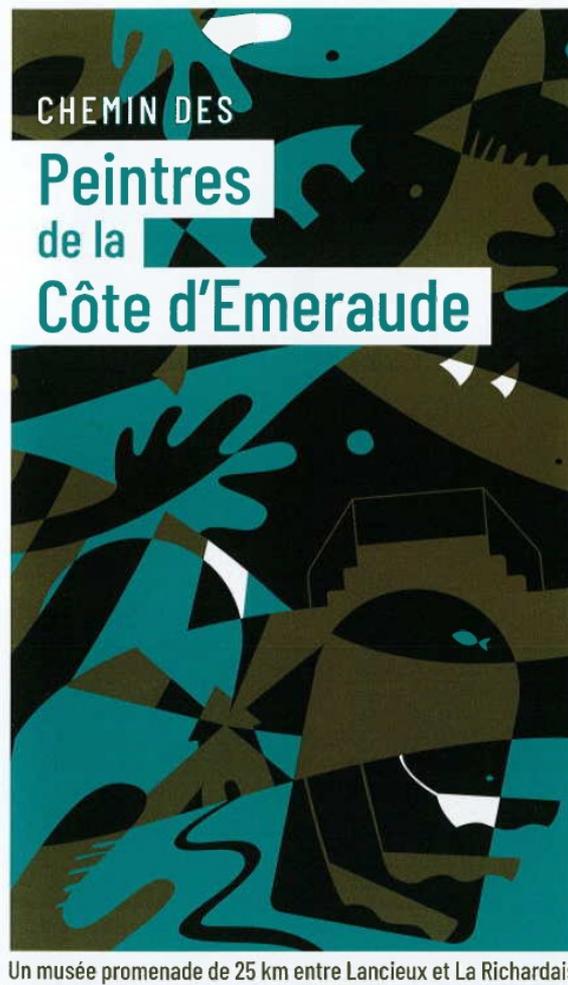
Elle a également travaillé, en partenariat avec la cellule régionale Ti Hub et son collectif d'acteurs divers, sur 78 opportunités de projets autour du GR34® et en particulier de l'itinérance.



Le chemin des peintres de la Côte d'Emeraude, musée promenade en plein air : opération achevée en 2022

Rappel du projet :

- Projet à vocation pédagogique et culturelle sur les peintres de la Côte d'Emeraude et leurs œuvres inspirées par le littoral et les bords de Rance (communes de Lancieux, Saint-Briac-sur-Mer, Saint-Lunaire, Dinard et La Richardais).
- Implantation de 22 pupitres comprenant des reproductions d'artistes renommés (Pablo Picasso, Henri Rivière ou Emile Bernard...) ayant été inspirés par la couleur changeante de la mer qui donna son nom à la Côte d'Emeraude.
- Chaque pupitre est implanté à un endroit permettant de comparer le sujet du ou des tableaux représentés avec le paysage réel.
- Une carte indiquant l'ensemble des panneaux installés est disponible à l'office du tourisme et à la communauté de communes,
- Ce projet est financé par des fonds européens (programme LEADER) à hauteur de 32 % des dépenses.





France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

France Services



Les données 2022

❖ Quelques chiffres

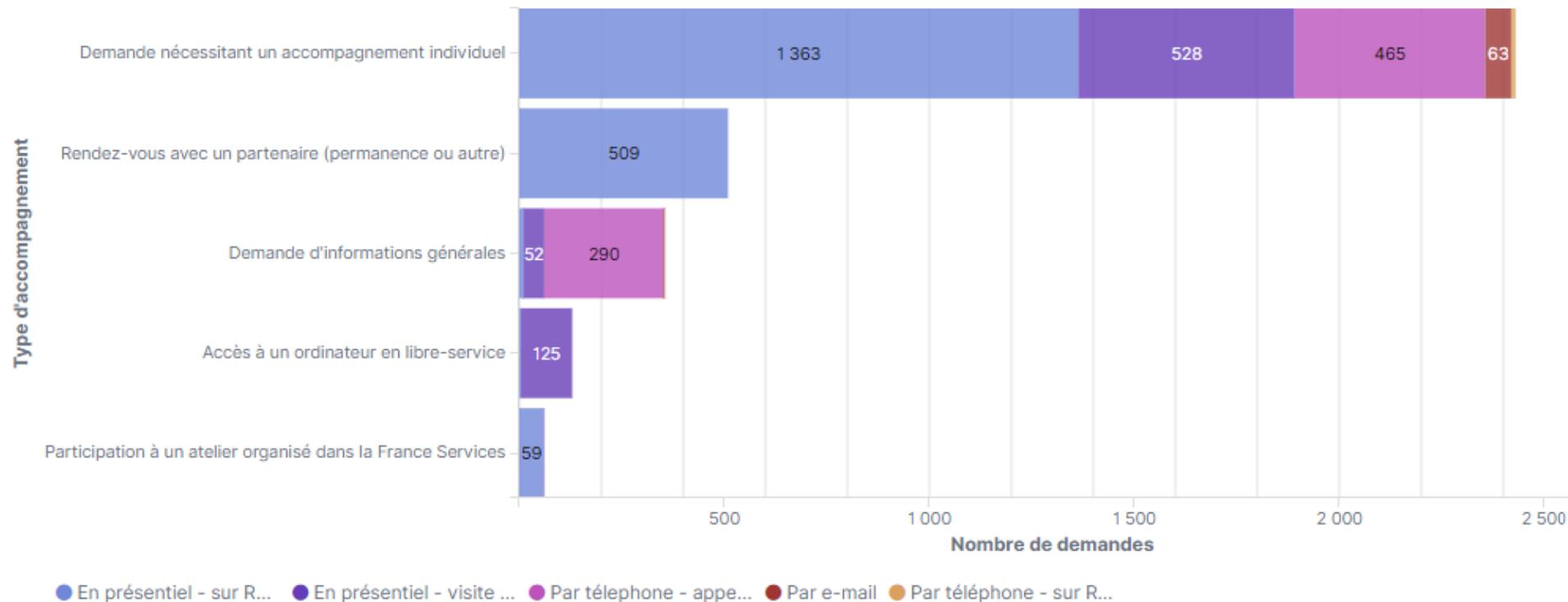
Au 31 décembre 2022 :

- **3 487 demandes ont été reçues avec une moyenne de 13,84 accompagnements par jour.**
- **2 430** accompagnements par les médiatrices
- **509** rdv avec des Partenaires
- **61 personnes ont participé aux différents ateliers organisés**
- **129** accès à un ordinateur en libre service
- **355** demandes d'informations générales

❖ Les principaux types de services :

- Accompagnement de la médiatrice = **69,68 %** de la fréquentation
- Rendez-vous avec un partenaire = **14,60 %** de la fréquentation
- Demandes informations générales = **10,18 %** de la fréquentation
- Accès à un ordinateur en libre-service = **3,70 %** de la fréquentation
- Participation à un atelier = **1,75 %** de la fréquentation

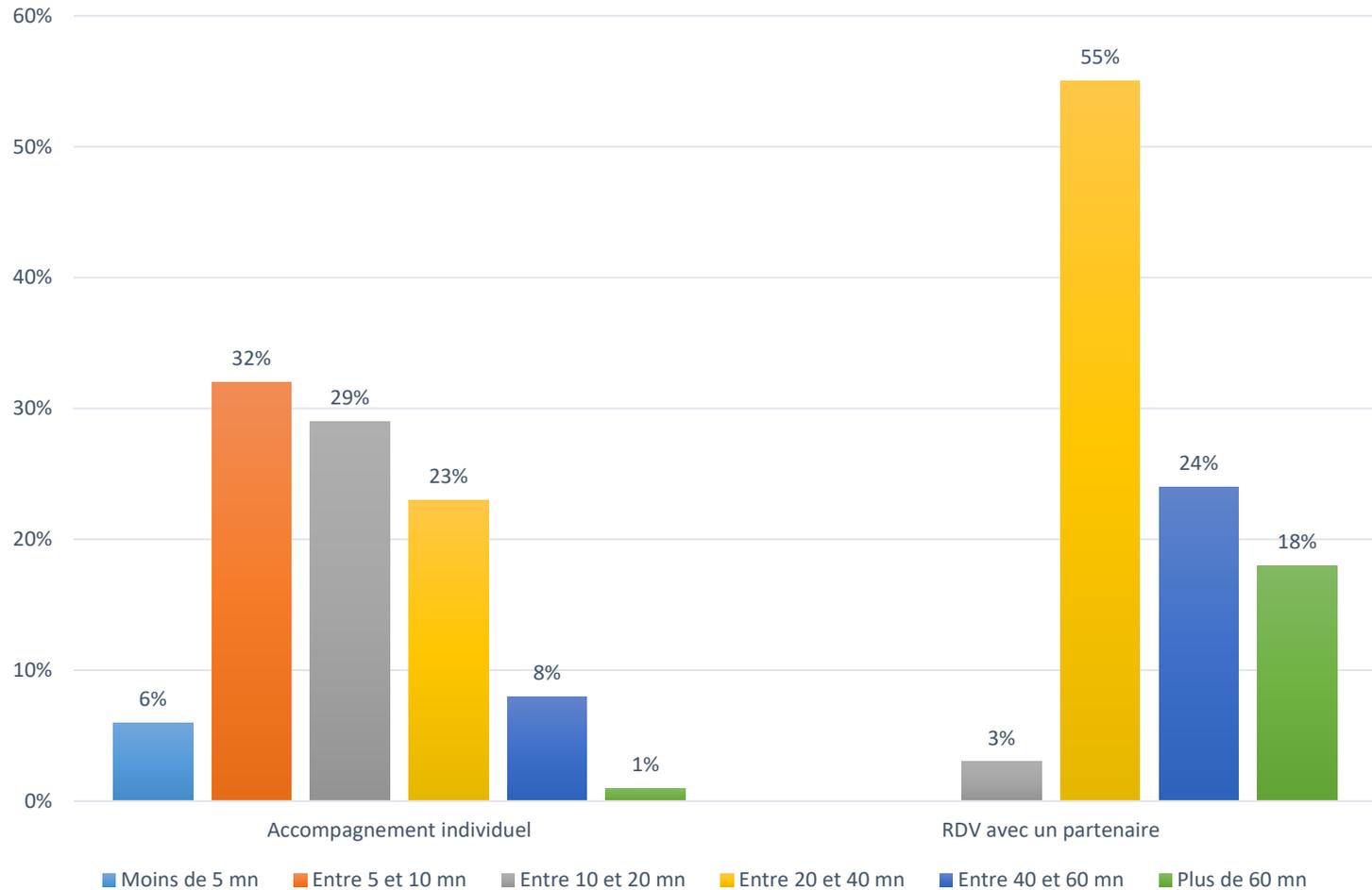
Répartition des accompagnements individuels par type de services et canal de communication ⓘ



❖ Nombre de demandes par type d'accompagnement et durée

La durée moyenne d'accompagnement est de 5 à 10 mn

Durée accompagnement



Le public accueilli

Le service cible tous les publics (des jeunes aux retraités). On peut remarquer ci-dessous que la tranche d'âge des + 62 ans est la plus importante.

❖ Répartition des usagers par tranches d'âge :

Moins de 18 ans = 0,49%

18 – 26 ans = 3,70 %

27 – 45 ans = 7,61 %

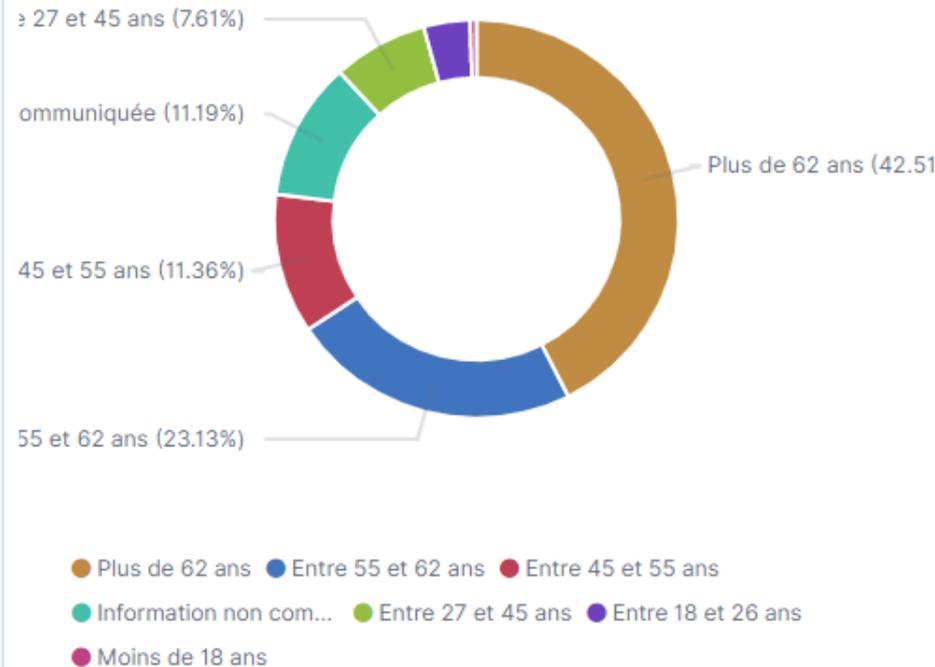
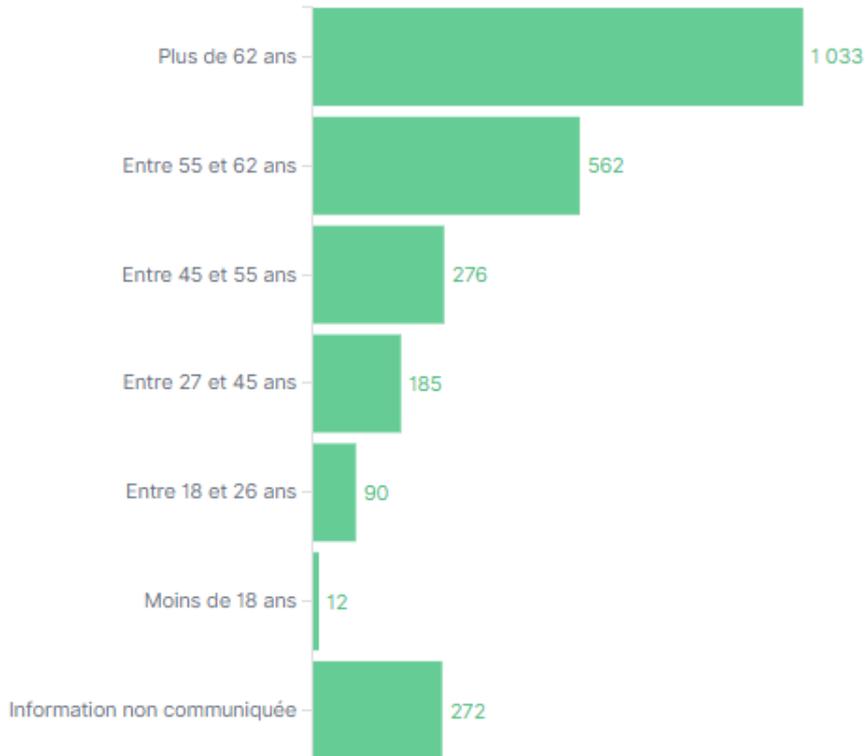
Non communiqué : 11,19%

45 – 55 ans = 11,36 %

55 – 62 ans = 23,13%

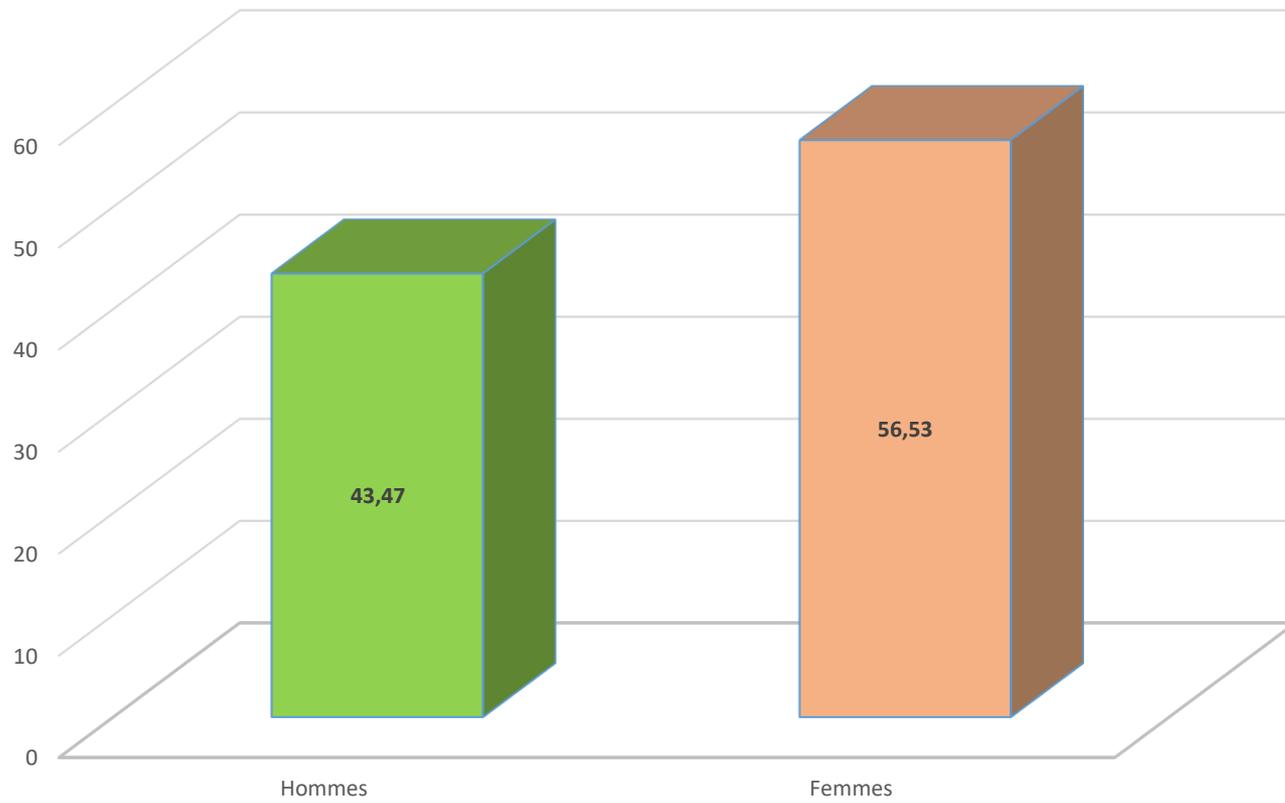
+ 62 ans = 42,51%

filters

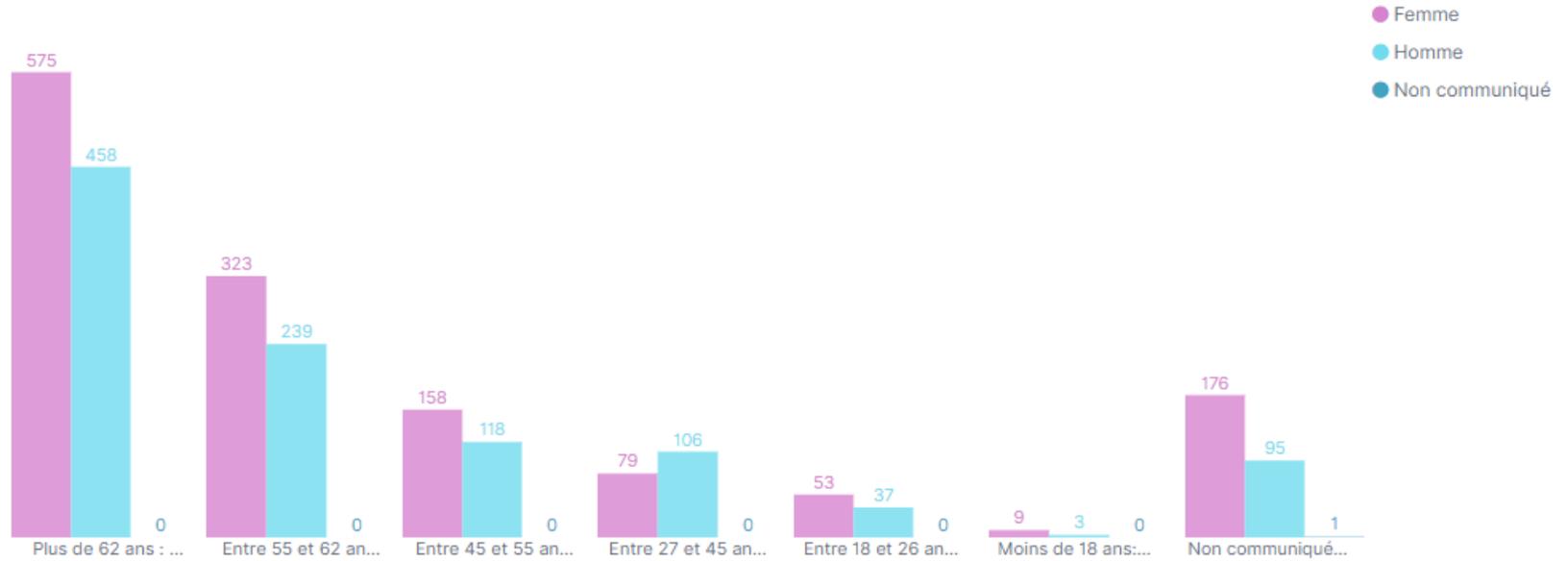


L'espace France Services est majoritairement utilisé par les femmes qui représentent **56,53 %** et les hommes pour **43,47 %**.

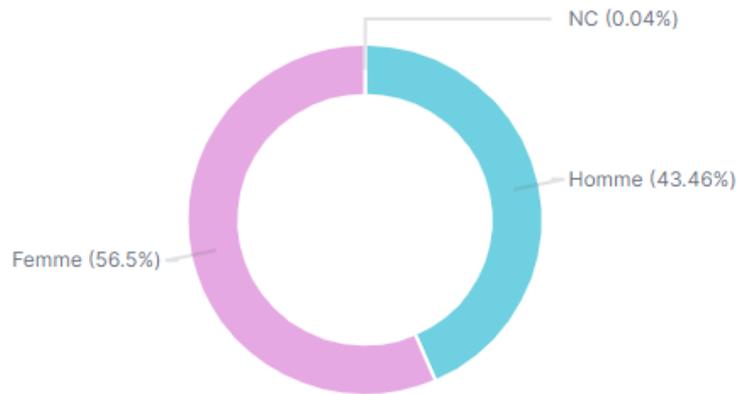
SEXE DES USAGERS



Répartition des usagers par genre et par tranche d'âge

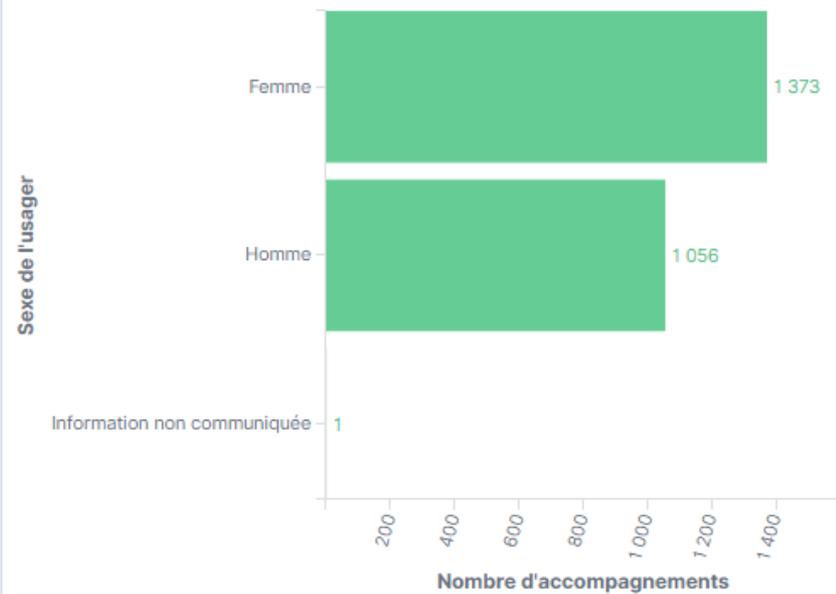


Répartition par sexe des usagers (en pourcentage) ⓘ



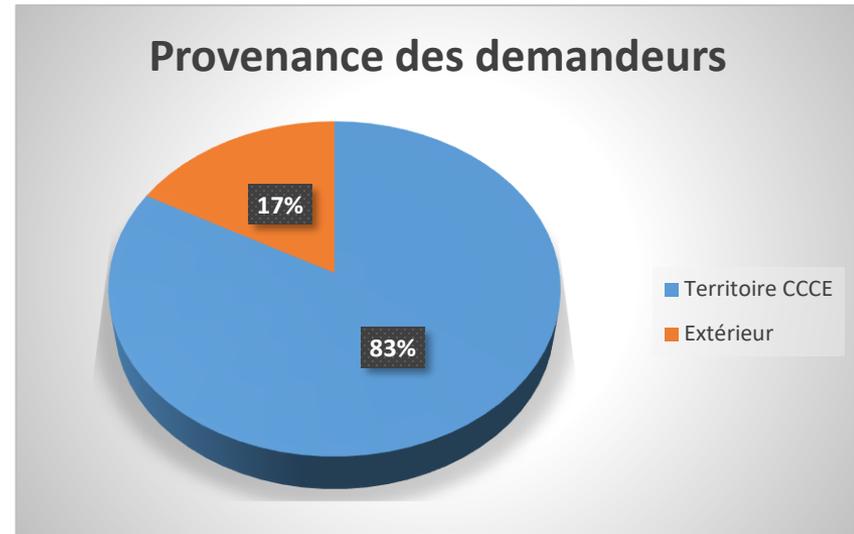
● NC ● Homme ● Femme

Répartition par sexe des usagers ⓘ

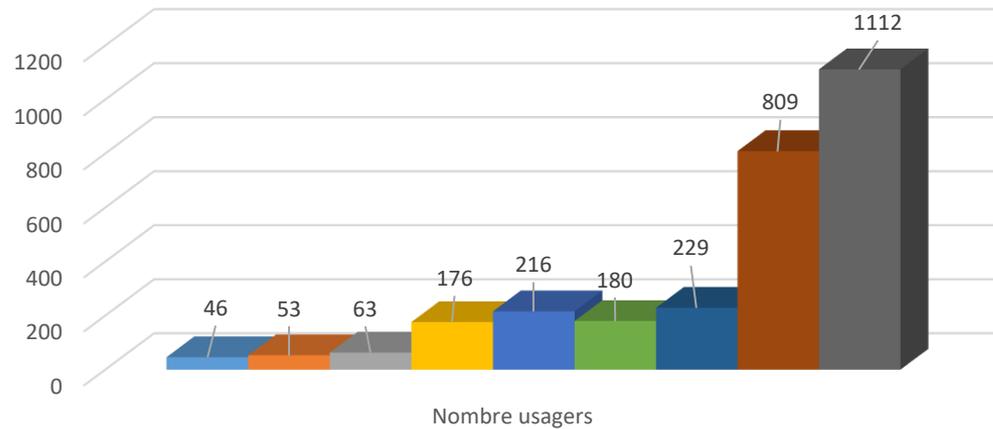


Le territoire de la CCCE

Commune	Code postal	Nombre usagers
Trémereuc	22490	46
Lancieux	22770	53
Le Minihic sur Rance	35870	63
Saint-Briac sur Mer	35800	176
La Richardais	35780	216
Beaussais sur Mer	22650	180
Saint-Lunaire	35800	229
Pleurtuit	35730	809
Dinard	35800	1112
TOTAL CCCE		2884



Territoire CCCE



↪ L'Ille & Vilaine



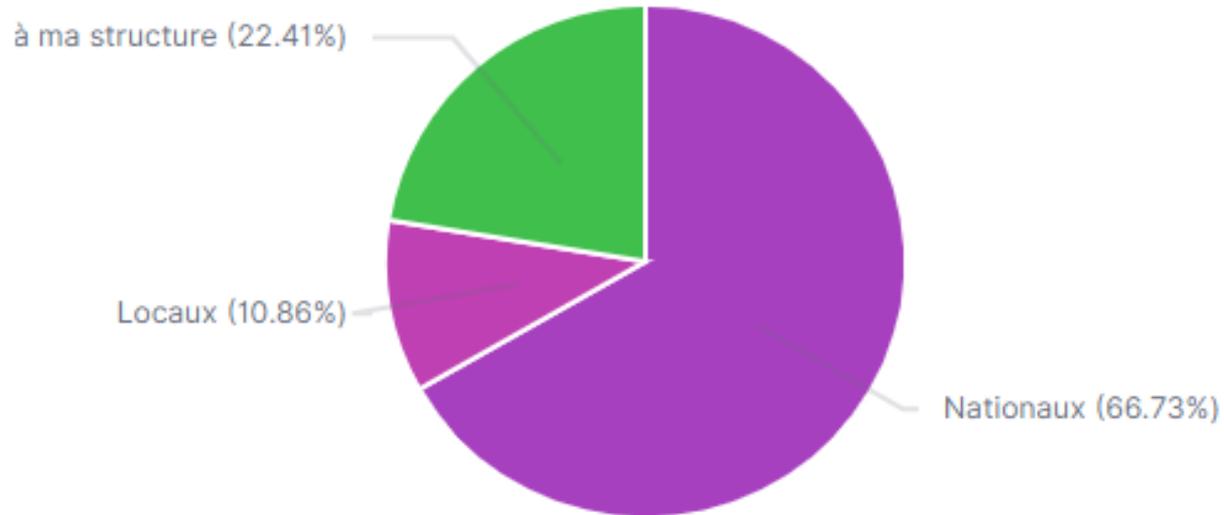
Commune	Code postal	Nombre usagers
Rennes	35000	10
La Fresnais	35111	5
Lillemer	35111	7
St Benoit des Ondes	35114	2
Baguer Morvan	35120	3
Cherrueix	35120	1
Dol de Bretagne	35120	2
Epiniac	35120	2
Hirel	35120	1
Roz-Landrieux	35120	3
Saint Germain en Coglès	35133	1
Pleumeleuc	35137	1
Saint-Thual	35190	2
Cancale	35260	17
Combourg	35270	1
Liffré	35340	2
La Gouesnière	35350	8
Saint Méloir des Ondes	35360	8
Saint-Coulomb	35360	7
Saint-Malo	35400	203
Chateauneuf d'I et V	35430	9
La Ville es Nonais	35430	8
Saint-Guinoux	35430	3
Saint-Jouan des Guérêts	35430	14
Saint-Père Marc en P.	35430	16
Saint-Suliac	35430	2
Gahard	35490	1
Vitré	35500	2
Le Tronchet	35540	2
Miniac Morvan	35540	1
Plerguer	35540	9
Guichen	35580	1
Acigné	35690	1
Mesnil Roc'h	35720	1
Le Vivier sur mer	35960	2
TOTAL		358

↪ Les Côtes d'Armor & extérieur

Commune	Code postal	Nombre usagers
Saint-Brieuc	22000	4
Bobital	22100	3
Calorguen	22100	1
Dinan	22100	16
Lanvallay	22100	4
Saint Helen	22100	9
Trélivan	22100	1
Trevron	22100	1
Corseul	22130	1
Languenan	22130	5
Plancoet	22130	4
Fréhel	22240	1
Megrit	22270	8
Plumaudan	22350	1
Pleneuf Val André	22370	1
Saint-Cast-le-Guildo	22380	1
St Quay Portrieux	22410	1
Langrolay-su-Rance	22490	15
Pleslin Trigavou	22490	24
Plouer-sur-Rance	22490	39
Matignon	22550	1
Pleboulle	22550	1
La Vicomté sur Rance	22690	1
Pleudihen sur rance	22690	5
Pleudaniel	22740	1
Saint-Jacut de la Mer	22750	5
EXTERIEUR		76
TOTAL		230



❖ Répartition des demandes par type de partenaire



● Nationaux ● Locaux ● Propre à ma structure

filters	Nombre
Nationaux	2 090
Locaux	340
Propre à ma structure	702

**Conseil Intercommunal de Sécurité et
de Prévention de la Délinquance
(CISPD)**



Les référents des groupes de travail du CISPD se sont réunis le 8 décembre 2021 pour échanger sur la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance 2020-2024 qui s'articule autour de 4 axes. A cette occasion, de nouveaux référents ont été désignés :

Axe 01 : « Les jeunes : agir plus tôt et aller plus loin dans la prévention »

- Elu référent : Christian CORBEL (La Richardais)
- Technicien référent : Ludivine CARRASCO (La Richardais)

Axe 02 : « Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger »

- Elue référente : Patricia ALLEE (Le Minihic-sur-Rance)
- Technicien référent : *à désigner*

Axe 03 : « La population, nouvel acteur de la prévention de la délinquance »

- Elu référent : Philippe BECAN (Dinard)
- Technicien référent : Franck RIBANNEAU (Dinard)

Axe 04 : « Le territoire : vers une gouvernance renouvelée et efficace »

- Elus référents : Pascal GUICHARD (CCCE) et Yvon POUTRIQUET (Pleurtaut)
- Technicien : Anne-Sylvanie MARJOT LEBEAU (CCCE)

Lors de cette réunion, le groupe de travail en charge de l'axe 2 a évoqué l'organisation de la journée de sensibilisation sur les violences conjugales qui se tiendra le 23 février 2022 au COSEC à Dinard.



Communication



En matière de communication, l'objectif de la CCCE est de faire connaître les politiques qu'elle porte et les actions mises en place dans le champ de ses différentes compétences auprès du grand public.

Elle s'appuie pour cela sur les outils suivants :

- « L'Echo de la Côte d'Emeraude », le magazine d'information communautaire (2 numéros par an de 24 pages). Ce document rédigé en interne a été mis en page par l'agence ENVOL COMMUNICATION de Saint-Briac-sur-Mer.
- Le site www.cote-emeraude.fr qui recense l'ensemble des informations pratiques concernant les services au public (déchets, petite enfance, taxe de séjour...).
- Les réseaux sociaux :
 - ▶ Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/CCCoteEmeraude/> (2379 abonnés)
 - ▶ Twitter : @CCCotedEmeraude (501 abonnés)



Agriculture et alimentation
Energie
Biodiversité
Espaces naturels
Paysage
GEMAPI
Conservatoire du littoral
Animations nature
Randonnée
Instruction du droit des sols
Avis PPA
Mobilité

Pôle environnement et aménagement du territoire



☑ Agriculture et alimentation

Production alimentaire

- Suivi de l'intervention de l'association Terre de Liens Bretagne auprès des porteurs de projets agricoles et exploitants cédants, dans le cadre de la convention tripartite signée avec Dinan Agglomération et l'association.

Restauration

- Programme de formation et d'animation autour des filières pêche et aquaculture et des approvisionnement halieutiques en restauration collective.
- Accompagnement d'un établissement dans la démarche de réduction du gaspillage alimentaire de son établissement.
- Accompagnement des établissements de restauration collective dans la mise en œuvre de la loi EGAlim et l'évolution de leurs approvisionnements.
- Organisation du Forum producteurs-cuisiniers 2022 (en partenariat avec Dinan Agglomération).
- Organisation d'une réunion annuelle d'information juridique et conjoncturelle.

Logistique

- Réalisation d'une étude de faisabilité technique, juridique et financière sur un outil logistique territorialisé. (Bureau d'étude Agriflux et Chambre d'Agriculture de Bretagne).
- Réalisation d'une étude stratégique de communication et mobilisation des secteurs agricole et de restauration commercial autour de l'outil logistique. (institut Agro rennes-Angers).

Sensibilisation-communication

- Organisation d'un séminaire de restitution de l'étude logistique et d'une conférence grand public sur l'alimentation des bretonnes et bretons en 2050.
- Mise en ligne de contenus audiovisuels sur les actions du PAAT.

Précarité alimentaire

- Coordination de l'intervention annuelle de la brigade aux jardins des restaurants du cœur.

Financement

- Dépôt du dossier de demande de paiement, du financement PNA3 par l'ADEME.

✓ Énergie

- ❑ Réalisation de **32 audits énergétiques** (programme ACTEE) **sur des bâtiments communaux** => la CCCE est le 1er territoire en Ile-et-Vilaine en terme de volume de diagnostics.
- ❑ Réception des **capteurs communicants** permettant la mesure de **divers paramètres à distance** dans les bâtiments publics
- ❑ **Dernier trimestre 2022** : environ **40 bâtiments publics pré-diagnostiqués** afin **d'optimiser à très court-terme avant la saison de chauffe les consommations d'énergie** au regard de l'augmentation du coût de l'énergie
- ❑ **Eclairage public des parcs d'activités de la CCCE** – Réalisation du diagnostic **des périodes et puissances d'éclairage avec des préconisations d'évolution** => relai pris par les services techniques avec modification des plages horaires d'éclairage
- ❑ Validation du **recrutement d'un conseiller énergie à temps plein** à compter de début 2023



☑ Biodiversité



L'Atlas
de la **BIODIVERSITÉ**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CÔTE D'ÉMERAUDE

Thématiques naturalistes :

- **Oiseaux** : synthèse réalisée
- **Mammifères** : données envoyées
- **Chiroptères** : synthèse envoyée
- **Invertébrés** : inventaires en cours
- **Amphibiens & reptiles** : synthèse envoyées
- **Mycologie** : inventaires réalisés
- **Flore** : inventaires en cours
- **Estran** : inventaires en cours
- **Mares** : inventaires réalisés



Gouvernance :

- ☐ 4 comités de pilotage
- ☐ 7 groupes de travail sur des actions diverses du programme de l'Atlas

Les animations de l'Atlas :

- ☐ 1 exposition itinérante
- ☐ 2 spectacles
- ☐ 1 recueil de paroles
- ☐ 3 formations techniques
- ☐ 10 animations biodiversité



Communication :

Lancement de deux réseaux sociaux de l'Atlas avec 19 publications



L'atlas participatif :

- ☐ 5 enquêtes actives
- ☐ Un espace ressources
- ☐ Un espace inventaires
- ☐ Un espace d'aides à l'identification complet
- ☐ Un espace « vu dans la presse » (20 articles)
- ☐ 6 avis de recherche publiés
- ☐ 122 utilisateurs inscrits



☑ **Paysage - Bocage**

Breizh Bocage:

- Travaux par prestataire:
 - 1,5 km pour 5 bénéficiaires
 - 10 km de haies avec taille de formations des haut-jets (entretien)
 - 1 Plan de Gestion Durable des Haies

Action « Plants pour les particuliers » (communes, associations...):

8 bénéficiaires (environ 900 plants)

Instructions de dossiers d'urbanisme

Suivi de 4 dossiers de « coupes et abattages » d'arbres et de haies champêtres

☑ **Paysage**

Lancement de l'opération « Plantez fruité »

- Au 31/12/2022
 - 54 demandes / prises de rendez-vous
 - 38 dossiers éligibles
 - 19 demandes d'aides signées / en attente des pièces justificatives
 - 3 dossiers complets avec versement de l'aide
 - 8 RDV prévus courant janvier



Cartographie des vergers présents sur le territoire intercommunal

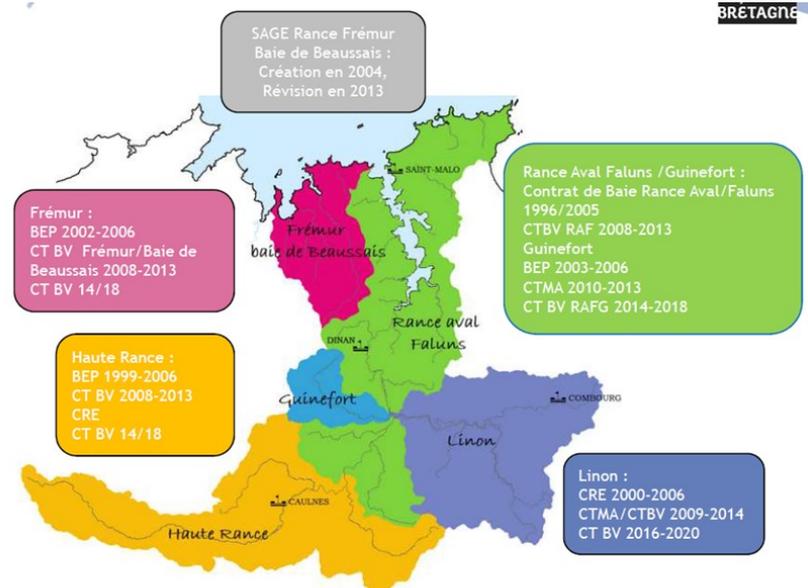
Suivi technique de la conception d'aménagements paysagers

- Elagage préalable à la réalisation de la piste cyclable « Trégon-Ploubalay »

Information aux communes sur les règles d'implantation d'arbres et d'arbustes

☑ GEMAPI - Contrat des bassins versants Rance et Frémur 2020-2022

- Coordination par Dinan Agglomération
- Intégration des actions de la CCCE suivantes :
 - CTMA Frémur Baie de Beausais
 - CTMA Côtiers Rance et Manche
 - Breizh bocage
- **Construction du volet milieux aquatiques 2023-2025 de la CCCE :**
1 186 535 € d'actions (RH + études + travaux)



☑ **GEMAPI - Volet Milieux aquatiques / connaissance préservation**

☐ **Inventaire réglementaire des cours d'eau**

- réalisé sur LANCIEUX, LA RICHARDAIS, BEAUSSAIS SUR MER, ST LUNAIRE
- Reste à finaliser sur TRÉMEREUC et DINARD
- 20 km de cours d'eau supplémentaires classés.

☐ **formation "prise en compte des milieux aquatiques récepteurs dans la gestion des eaux pluviales »**

- 6 communes – 20 participants
- => Enjeu pour la préservation des milieux aquatiques

☐ **Suivi du stage « plan d'eau » sous pilotage Dinan agglo**

☑ **GEMAPI - Volet Milieux aquatiques / restauration**

☐ Sur Frémur baie de Beausais : **opérations exemplaires d'envergure : arasement de plan d'eau** et de digues au moulin Riot + moulin de la Sorais : ~ 2 ha, près de 500 000 €.

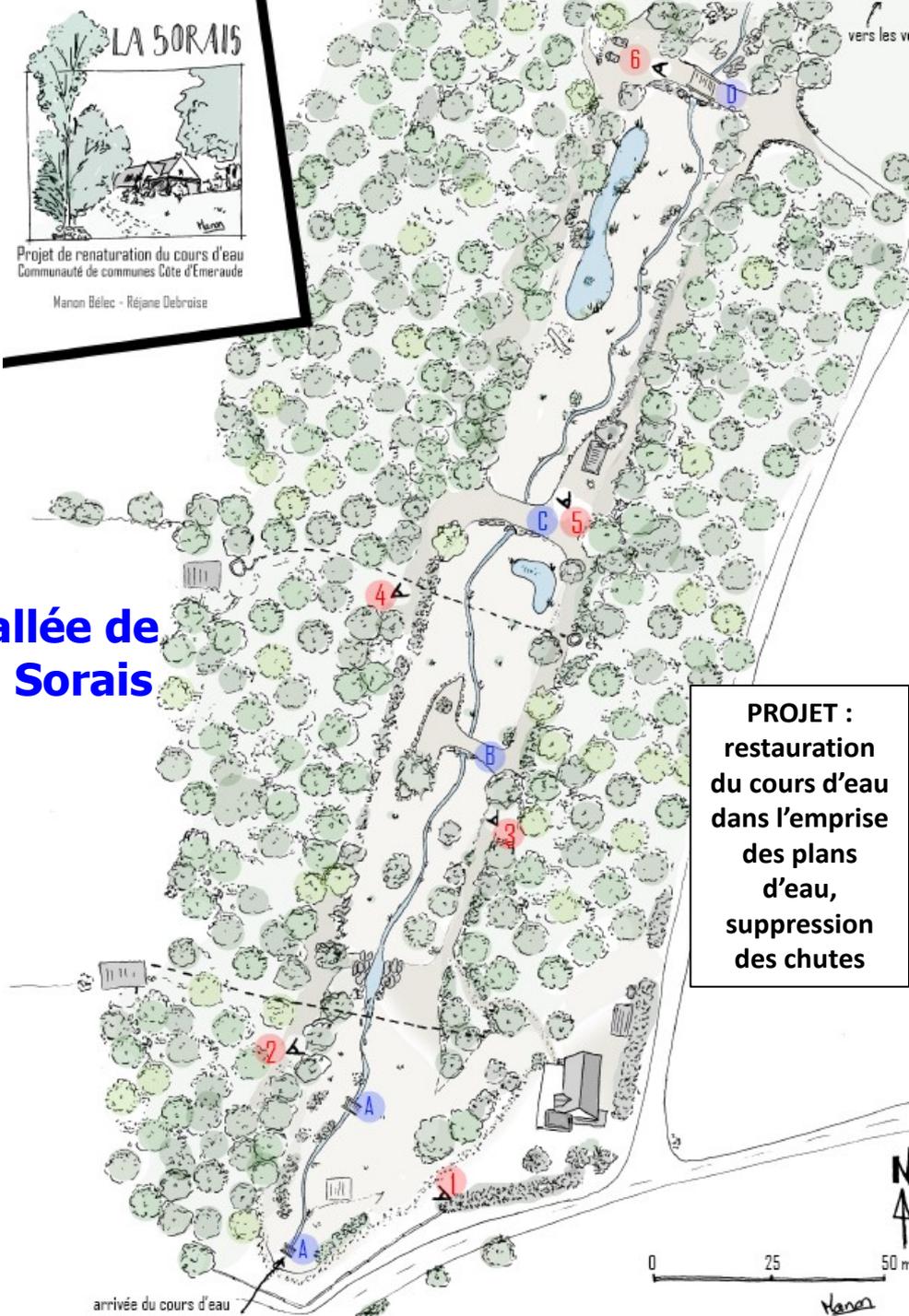
☐ Sur Côtiers Rance et Manche : Réalisation de **50% des travaux prévus.**

☐ Marché d'étude de **restauration du Crévelin** infructueux => Relance.

☐ **Etang de la Garde** : le projet avance difficilement (riverains, responsabilité...) mais organisation d'une réunion publique en juin



Avant : 2 plans d'eau de 2 000 m² chacun, chutes importantes, bloquant les sédiments et les poissons



Vallée de la Sorais

PROJET :
restauration
du cours d'eau
dans l'emprise
des plans
d'eau,
suppression
des chutes



Avant : 2 plans d'eau de dont un de 13 000 m²,
continuité écologique impossible, mauvaise qualité d'eau



grand plan d'eau avant travaux



Avant travaux continuité
écologique difficile

Moulin Riot



Après travaux : les poissons
et les sédiments peuvent
passer librement

Après vidange



☑ **GEMAPI : prévention des inondations / Adapto**

- ❑ **Inspection DREAL de la digue de Lancieux** : travaux de mise en conformité réalisés (visite technique approfondie, suppression de la végétation de la digue...).
- ❑ Création de la **taxe GEMAPI**.
- ❑ Lancement du **recrutement d'une personne en charge de la GEMAPI** (sans succès au 31/12)
- ❑ Gestion de la **submersion du polder** de Ploubalay.
- ❑ Nombreux accueils de **structures extérieures** (EPCI, étudiants...) pour témoigner de **l'opération d'accompagnement de l'évolution du trait de côte** sur les polders de Ploubalay et Lancieux
- ❑ Visite de **l'estuaire de l'Orne et de la salle immersive à Caen** « simulation de l'élévation du niveau des eaux »
- ❑ Participation/Intervention au **colloque national de clôture du programme Adapto** à Saint-Malo

☑ Gestion des sites naturels du Conservatoire du littoral



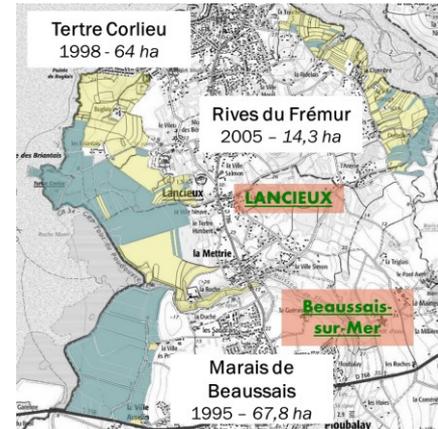
Conservatoire
du littoral

Comité de gestion : 22 septembre 2022

146 ha sous convention de gestion

- ☐ Actualité très riche, avec la **remaritimisation du polder de Ploubalay**
- ☐ **Des sites en pleine mutation modifiant la gestion courante**
- ☐ Une **surface de gestion** qui continue de **croître** : de **32 ha** en 1995 à **146 ha** en 2022
- ☐ Restauration **des prairies à forte valeur écologique**
- ☐ **1 dépôt de plainte** pour dégradation du vallon de la ville Asselin (Polder de Ploubalay) et **1 avertissement avant PV** sur le tertre Corlieu (remblai de zone humide)
- ☐ **Régularisation temporaire des conventions d'occupation** par autorisation ponctuelle.
- ☐ Préparation de la **délégation de gestion du polder** par Dinan agglomération à la CCCE
- ☐ **Coût de gestion de juin 2021 à juin 2022 :**

dépense 13 357 € / Recettes 1751 €, soit un coût de gestion de 0,16 €/visiteur estival



☑ Animations nature

- ❑ 10 animations - 112 participants => + 50% de participants par rapport à 2021
- ❑ L'édition d'un flyer à 6000 exemplaires est un des éléments explicatifs

SORTIES NATURE
PROGRAMME 2022

Communauté de Communes
CÔTE D'ÉMERAUDE
Saint-Lunaire

14 AVRIL - 14H30-17H00
LANCIEUX
(Site naturel du terrain Corré à 2€ - Réservation au 02 96 87 00 40)
Entre vasière et dune
Partez à la découverte du terrain Corré, milieu fragile façonné par le vent et les hommes au gré du temps. Une sortie pour découvrir sa formation, ses trésors naturels et ses mesures de protection. Balade idéale en famille !

20 AVRIL - 14H30-17H00
LA RICHARDAIS
2€ - Réservation au 02 96 87 00 40
Observation des oiseaux migrateurs
Jumelles en bandoulière, partez à la rencontre des oiseaux migrateurs.

22 AVRIL - 10H00-12H00
SAINT-LUNAIRE
6€ adulte/3€ enfant/Gratuit moins de 6 ans
Réservation au 02 96 87 00 40
Les p'tites bêtes qui...
Au cœur de la vallée de l'Amiré, entre prairies et arbres, venez découvrir une vie à tous les étages sous forme d'ateliers.

18 AVRIL - 14H00-16H30
SAINT-LUNAIRE
6€ adulte/3€ enfant/Gratuit moins de 6 ans
Réservation au 02 96 87 00 40
Pêche à pied
Profitez d'un bon bol d'air marin pour découvrir les animaux de fretan.

21 AVRIL - 10H00-12H00
SAINT-LUNAIRE
6€ adulte/3€ enfant/Gratuit moins de 6 ans
Réservation au 02 96 87 00 40
Enquête à Saint-Lunaire
A travers les chemins recouverts de Saint-Lunaire, partez à la recherche d'un objet disparu important pour la commune !

Imprimé sur du papier recyclé par une imprimerie certifiée ISO14001



☑ Randonnée

- Echanges avec le CD35 sur la mise à jour de la convention d'entretien pour les portions du GR34 inscrites au PDIPR (35)
- Entretien des chemins d'intérêt communautaire et du GR
- Mise à jour des balisages peintures des sentiers de randonnée
- Impression du guide de randonnée : 700 exemplaires
- Vérification de la signalétique VéloPromenades (à jour)
- Lancement de la commande de nouvelle signalétique randonnée
- Participation à la mise en place de la base de donnée "mobilier signalétique directionnel » (=outil de gestion VéloPromenades + Randonnée)
- Mise à jour de l'application cartographique grand public



☑ Instruction du droit des sols

Tableau d'activité

	CUa	CUb	DP	PC	PC modif	PA	PA modif	PD	Transfert	TOTAL
DINARD	0	0	0	108	37	9	3	11	6	168
LANCIEUX	0	8	38	69	10	3	1	4	2	133
LA RICHARDAIS	0	8	11	25	2	1	1	0	1	48
LE MINIHC/RANCE	0	4	12	30	7	3	3	1	1	60
PLEURUIT	0	16	22	46	8	1	2	7	4	102
BEAUSSAIS/MER	0	22	61	24	7	1	0	3	2	118
SAINT BRIAC	0	21	52	95	20	5	4	10	1	207
SAINT LUNAIRE	0	19	55	74	21	2	0	4	0	175
TREMEREUC	0	0	23	9	0	1	0	1	0	34
Total	0	98	274	480	112	26	14	41	17	1045

Évolution de l'activité

- 392 actes instruits par ETP.
- Confirmation de la demande d'accompagnement réglementaire (25 avant-projets au 2nd semestre).



Guichet numérique des autorisations d'urbanisme opérationnel (200 dossiers déposés)

☑ Avis PPA

Mise en place d'une mesure adaptée suite aux problèmes d'effectifs du service ADS (coordinateur de l'action avis PPA).

Lancement d'analyses auprès des services permettant de faire remonter les éventuelles observations auprès des communes :

Plan Local d'Urbanisme de Richardais : Révision générale

Plan Local d'Urbanisme de Pleurtuit : Modification simplifiée 1

Plan Local d'Urbanisme de Pleurtuit : Modification simplifiée 3

☑ Mobilité

Services et animations



Transport à la demande
5 680 voyages / 34 447 km
Dont PMR : 87 voyages / 447 km



Mobilité solidaire - Steredenn
24 personnes accompagnées
3 mises à disposition de véhicules

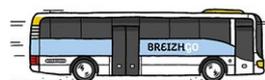


Covoiturage
Adhésion à la plateforme de covoiturage pour des actions de promotion à partir de 2023



Partenariat Dinar d'Émeraude à Vélo

- Trophée de l'écolier cycliste



Études prospectives :

- Stratégie commune de mobilité des EPCI du Pays de Saint-Malo
- Mobilités touristiques

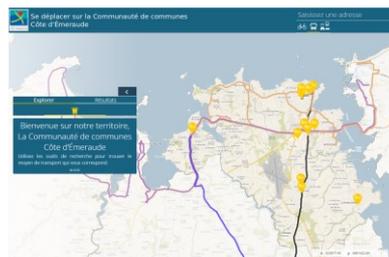


Étude services vélos (Dinar d'Émeraude à Vélo)

Mise en place de 2 des 3 services retenus :

- Aide à l'achat VAE
- Programme Savoir rouler à vélo

Aires d'échange multimodales :
Totems d'identification des aires installés



Information usagers :

Publication du portail cartographique mobilité

☑ Mobilité



Compétence mobilité

- LOM : recrutement engagé d'un nouvel agent pour animer la compétence (prise de poste février 2023)
- Convention de partenariat avec la région Bretagne pour les politiques de mobilité 2023-2027
- Pacte des mobilités locales contractualisant le partenariat avec le département d'Ille-et-Vilaine

Infrastructures

- Étude de faisabilité-tracé liaison La Richardais – Le Minihic-sur-Rance
- Réalisation de la L14 (Trégon-Ploubalay)
- Conception de la mise en conformité de la L10
- Finalisation des totems des 3 AEM
- Jalonnement des itinéraires (stade pré-travaux)
- Participation à l'étude de franchissement cyclable du barrage de la Rance

Pôle Technique



Suivi travaux et entretien patrimoine de la CCCE
Chantier d'insertion
Aires d'accueil des gens du voyage
SPANC

Patrimoine



☑ Patrimoine

Voirie

- 10 ZAE
- 8 liaisons cyclables
- 1 aire repos
- Tunnel barrage
- 2 P.E.M.

> à 12 kms

Espaces verts

- 10 ZAE
- 8 liaisons cyclables
- Annexées aux bâtiments
- 1 aire repos
- 2 P.E.M.

Eclairage public

- 10 ZAE
- 2 AAGV
- Tunnel du barrage
- 5 ronds points
- 1 liaison vélo

374 points lumineux

Bâtiments

- 15 bâtiments
 - 1 aire repos
- => Héritage de divers mode de gestion**

Signalétique de police

- 10 ZAE
- 1 aire repos
- 8 liaisons cyclables
- 2 P.E.M.

Signalétique d'information

- 10 ZAE
- 1 aire repos
- 2 P.E.M.

Véhicules

- 10 véhicules hors PL
- 2 VL électrique

Aire accueil gens du voyage

- 2 aires d'accueil
- 1 aire de grand passage
- 1 aire de grand passage (pour les petits groupes)

☑ Patrimoine – Bâtiment

- Fin du suivi des travaux de l'extension et réhabilitation de la crèche « La Courte Échelle » sur La Richardais.
- Étude de la création d'un multi-accueil de 42 places « Le s petits matelots » sur Dinard.
- Étude de réalisation d'un abri pour les B.O.M. et d'une aire de lavage à la déchetterie
- Modification de la programmation de l'éclairage public en lien avec le SDE 35
- Suivi des travaux de création d'une aire de grand passage pour les petits groupes de voyageurs à PLEURTUIT
- Divisions et viabilisations de plusieurs lots sur le P.A. de l'Orme à Pleurtuit

Projets d'investissement en cours :

- Travaux de réfection de la rue des Villes Billy – Z.A.E. de l'Hermitage initialement prévu en 202, mais décalé en 2023 du fait des travaux de l'aménagement cyclable de la commune de La Richardais sur la rue de la Marre
- Étude et suivi des travaux d'aménagement de la liaison cyclables n°14
- Étude d'aménagement de la liaison 16 – Le Minihic / Pleurtuit / La Richardais
- Travaux de curage de douves des parcs d'activité
- Balayage des parcs d'activité (2 fois par an)
- Réfection de la signalisation horizontale sur plusieurs parcs d'activité
- Travaux divers sur la déchetterie en lien avec le pôle Déchet
- Voirie définitive parc d'activité du Village des Landes à Tréméreuc
- Entretien de voirie des parcs d'activité
- Étude de la création d'un multi-accueil de 42 places à Dinard en lien avec le pôle Petite Enfance

L'insertion par l'activité économique



La Brigade nature et patrimoine a pour objectif d'accueillir, d'accompagner, d'encadrer et d'intégrer en milieu de travail, des salariés en difficulté sociale et professionnelle, afin de construire des parcours d'insertion adapté aux besoins spécifiques de ces publics.



Présentation :

La brigade nature et patrimoine est une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) dont l'objectif est de permettre aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

Elle accueille au maximum 12 salariés en insertion en contrat de 6 mois renouvelable dans la limite de 24 mois et réalise des chantiers d'entretien et d'aménagement d'espaces verts dans des conditions professionnelles, sous la responsabilité de 2 encadrants techniques : François Hillion et Anthony Josse.

Le travail est organisé pour les salariés en insertion sur une base hebdomadaire de 30 heures réparties sur 4 jours (du lundi au jeudi).

Le volet « accompagnement socio-professionnel » est assuré par l'association Pass'Emploi de Saint-Malo.

Le vendredi est réservé aux démarches à effectuer par les salariés en prévision de leur sortie du SIAE.



Cadre d'intervention :

Le territoire d'action de la brigade s'étend sur tout le territoire communautaire soit 112 km². Sa principale mission est d'effectuer l'entretien des sentiers de randonnée, des espaces naturels littoraux et des espaces verts communaux. Elle intervient chaque année sur un linéaire de près de 65 Km de chemins. Si l'entretien des espaces verts est l'activité majeure de la brigade, ses salariés peuvent aussi développer des projets professionnels dans d'autres secteurs d'activité (restauration, logistique, maintenance...).

Type de travaux réalisés :

Entretien des chemins de petite et moyenne randonnée et du GR 34 :

Débroussaillage, balayage, ramassage des déchets anthropiques, coupe des branches et arbres qui gênent le passage...

Appui aux services techniques municipaux :

Entretien cours d'eau, pose de ganivelles, entretien d'ancien lavoir, restauration d'escalier, arrachage de plantes invasives (laurier palme), coupe et broyage de branches, création de haies sèches, plantation et entretien du bocage, petits aménagement sur le conservatoire du littoral, sablage de chemin...



Travaux dans les locaux et changement du matériel :

Du fait, d'un vol survenu, mi-septembre, dans les locaux de la brigade, il a été décidé de remplacer le matériel volé non pas, par du matériel thermique, moins onéreux, mais par du matériel électrique fonctionnant sur batteries.

Ce choix a été fait de manière à améliorer les conditions de travaux des brigadistes, matériel moins lourd, moins bruyant, pas d'utilisation de carburant et facile à mettre en service, mais aussi afin de réduire le risque de T.M.S..

Pour sécuriser ce nouvel achat, entre autre, une alarme a été mise en place ainsi qu'une cage métallique pour y entreposer le matériel.

Planning prévisionnel d'intervention 2022 :

Année 2022		JANVIER				FEVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN														
Semaine		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26									
Jour de début		3	10	17	24	31	7	14	21	28	7	14	21	28	4	11	19	25	2	9	16	23	30	7	13	20	27									
Jour de fin		6	13	20	27	3	10	17	24	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	25	2	9	16	23	30	nb de semaine								
Nombre de jours		3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	2,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,0	3,5	2,5	3,5	3,5	3,5	pr								
LA RICHARDAIS	EQUIPE A					st				st	st								pr				gr													
LE MINIHIC-SUR-RANCE								st					st	st						pr			gr			3	1	1	0	0	0					
PLEURTUIT			st		st			st							st	BJ	BJ	pr					gr			4	3	1	0	0	0					
St-LUNAIRE				st					st										pr						gr	3	1	1	0	0	0					
CCCE		MA																								0	0	0	0	1	0					
St BRIAC-SUR-MER	EQUIPE B			st					I									pr	pr	pr			gr	gr		pr	1	4	2	0	0	0				
LANCIEUX						st			I				st								pr				2	1	1	0	0	0						
BEAUSSAIS SUR MER									I	st					pr	pr	pr								1	3	0	0	0	0						
TREMEREUC									I		st										pr	pr			1	2	0	0	0	0						
SIA									sia	I															0	0	0	0	0	1						
CCCE		ccce	BO		ZA				C	I				ZA	D										0	0	0	0	6	0						
RESTO DU CŒUR									I							rc									0	0	0	1	0	0						
		total 1er semestre																												18	16	7	1	7	1	sia
Année 2022		JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE														
Semaine		27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52									
Jour de début		4	11	18	25	1	8	15	22	29	5	12	19	26	3	10	17	24	31	7	14	21	28	5	12	19	26									
Jour de fin		7	13	21	28	4	11	18	25	1	8	15	22	29	6	13	20	27	3	10	17	24	1	8	15	22	29	nb de semaine								
Nombre de jours		3,5	3,0	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	2,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	pr								
LA RICHARDAIS	EQUIPE A			pr			ca	ca	ca				pr				st						st				ca	2	2	0	0	0	0			
LE MINIHIC-SUR-RANCE				pr			ca	ca	ca			pr															ca	0	2	0	0	0	0			
PLEURTUIT					BJ	pr	ca	ca	ca								st				st		st				ca	3	2	0	0	0	0			
St-LUNAIRE				pr		ca	ca	ca	ca	pr												st				st	ca	2	2	0	0	0	0			
DINARD						ca	ca	ca	ca																		ca	0	0	0	0	0	0			
St BRIAC-SUR-MER					ca	ca	ca	ca				pr	pr														ca	0	2	0	0	0	0			
CCCE					ca	ca	ca	ca												BO					MA		ca	0	0	0	0	2	0			
RESTO DU CŒUR					ca	ca	ca	ca									rc										ca	0	0	0	1	0	0			
St BRIAC-SUR-MER	EQUIPE B	pr				ca	ca	ca	ca														st				I	ca	1	1	0	0	0	0		
LANCIEUX			pr			ca	ca	ca	ca			pr					st										I	ca	1	2	0	0	0	0		
BEAUSSAIS SUR MER				pr	pr	pr	ca	ca	ca	ca				pr	pr	pr		st				st	st	st		I	ca	3	6	0	0	0	0			
TREMEREUC						ca	ca	ca	ca	pr	pr								st								I	ca	1	2	0	0	0	0		
SIA						ca	ca	ca	ca													sia					I	ca	0	0	0	0	0	1		
CCCE					ca	ca	ca	ca				D							C					BO	I	ca	0	0	0	0	3	0	0			
		total 2e semestre																												13	21	0	1	5	1	
		Total annuel																												31	37	7	2	12	2	



Planning d'intervention 2022 :

Du fait, de l'arrêt de travail d'un des deux encadrants, de septembre à décembre, le service technique s'est organisé de manière à assurer une continuité pour les brigadistes, pas forcément sur les missions prévues initialement sur les communes mais sur d'autres et ce, afin de ne pas les renvoyer chez eux.

Nombre de jours d'intervention sur le territoire :

Communes / structures	Jours en appui aux services techniques	Jours d'intervention chemins de randonnée	Jours d'intervention GR34	Total
La Richardais	17,5	10,5	3,5	31,5
Le Minihic-sur-Rance	10,5	10	3,5	24
Pleurtuit	24,5	13	2,5	40
Saint-Lunaire	17,5	10,5	3,5	31,5
Saint-Briac-sur-Mer	7	21	6	34
Lancieux	10,5	10	3,5	24
Beaussais-sur-Mer	14	27		41
Trémereuc	7	13,5		20,5
Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA)	7			7
CCCE	41			41
Asso. Les Restos du Coeur	6			6
TOTAL	108,5	115,5	22,5	300,5

Refacturation à des tiers (communes et Syndicat Intercommunal d'Assainissement) :

	Montant facturé	Nombre de jours
La Richardais	6 096,00 €	24
Pleurtuit	9 271,00 €	36,5
Le Minihic-sur-Rance	7 112,00 €	28
Saint-Lunaire	7 874,00 €	31
Saint-Briac-sur-Mer	8 255,00 €	32,5
Tréméreuc	3 683,00 €	14,5
Beaussais-sur-Mer	6 096,00 €	24
Lancieux	5 461,00 €	21,5
Syndicat d'Assainissement	889,00 €	3,5
TOTAL	54 737,00€	241

L'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion :

La brigade a également une mission d'accompagnement socio-professionnel qu'elle assure en partenariat avec l'association Pass'Emploi. Le suivi et l'accompagnement des salariés, en vue de préparer leur retour à la vie active, se déroule le jeudi après-midi dans les locaux de la brigade à Pleurtuit. Un accompagnement plus spécifique est proposé en complément, au siège de la CCCE, sur la thématique du retour à l'emploi.

Les salariés en insertion ont également bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi grâce à l'organisation d'ateliers pour travailler sur la construction de leur projet professionnel, la recherche de PMSMP*, la recherche de formations, une aide pour candidater ou pour rédiger un cv ou une lettre de motivation...

En 2022, il a été décidé d'assurer en 2023 cette mission d'accompagnement en interne,

**Période de mise en situation en milieu professionnel*



Gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage



Gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage :

La CCCE possède 2 aires d'accueil permanentes pour les gens du voyage situées sur les communes de Dinard et Beaussais-sur-Mer, soit un total de 18 emplacements familiaux.

Depuis 2020, la gestion de ces équipements est assurée en régie par 2 agents communautaires : une gestionnaire des aires chargée de l'accompagnement social des familles et un agent technique, pour partie de son temps de travail.

Conformément au Schéma d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage en Ille-et-Vilaine, la CCCE a lancé en 2021 la création d'un terrain soupape (aire de grand passage pour des groupes familiaux de petite taille) en lieu et place de l'aire de Pleurtuit fermée depuis plusieurs années suite à des dégradations. Le marché a été attribué à l'entreprise ECR Environnement. Ce terrain a été réceptionné en 2022 pour une mise en service début 2023,

Ce terrain d'1 ha permettra l'accueil de petits groupes toute l'année, du fait de sa mixité de sols, 50% en dur, 50% en herbe.

La gestion est similaire à l'aire de grand rassemblement, stationnement à la semaine,



Grands rassemblements 2022 :

Les grands rassemblements de gens du voyage sont accueillis à Pleurtuit sur un terrain dédié à l'accueil de ces groupes inscrits dans le cadre d'une programmation préfectorale.

En 2022, la CCCE a accueilli 5 grands passages programmés :

- **Le groupe Zuguetta** : du 5 au 19 juin (30 familles)
- **Le groupe Dupill /Sauser** : du 2 au 17 juillet (150 familles – 300 caravanes)
- **Le groupe Fourmann/Egliseau** : du 17 au 24 juillet (40 familles – 80 caravanes)
- **Le groupe Laurot/Payen** : du 7 au 21 août (50 familles – 100 caravanes)
- **Le groupe Chaudy** : du 04/09/2022 au 18/09/2022 (40 familles – 80 caravanes)

Et 1 groupe sur l'aire de grand passage pour des groupes familiaux de petite taille

- **Le groupe Martin** : du 14 au 28 août (20 à 25 caravanes)

Aire d'accueil de DINARD : faits principaux

- Depuis septembre 2020, mise en place d'un forfait semaine à 30€ en raison de l'absence de fermeture des blocs techniques ne permettant pas de facturer les consommations au réel (branchements pirates sur le robinet d'eau et le compteur électrique situés à l'intérieur des blocs techniques),
- Mise en place de formalités d'accueil et de sorties sur l'aire d'accueil depuis janvier 2021,
- Encaissement régulier des factures et émission systématique de titres de recettes exécutoire en cas d'impayés,
- Dépôt de plainte contre X effectué à Dinard le 29 Mars 2022 pour dégradation des blocs sanitaires,
- Effraction du bureau d'accueil du gestionnaire pour réenclencher le disjoncteur suite à des coupures de courant en soirée.



➔ Aire d'accueil de BEAUSSAIS SUR MER (6 emplacements)

Chiffres clés :

- Nombre de familles présentes : 4
- Durée des séjours : moins de 3 mois

Faits principaux :

- Toutes les familles sont sorties de l'aire mi-février 2022.
- Une famille a déménagé sur l'aire de Saint Malo pour une question de scolarisation.
- Mars 2022, nettoyage de l'aire lors du départ des voyageurs.
- Dépôt de plainte effectué le 7 avril 2022 suite à la destruction des équipements de l'aire d'accueil.
- Réouverture en septembre 2022 sous convention d'occupation pour éviter un stationnement illicite sur la commune de Pleurtuit.

Suivi des consommations de fluides pour 2021 et 2022

Aire de Dinard		2021		2022 (de janvier à novembre)	
		Total annuel	Moyenne mensuelle	Total annuel (11 mois)	Moyenne mensuelle (11 mois)
Eau	Consommation en m3	2742	229	2304	192
	Coût	8 420,31 €	701,69 €	6 361,66 €	530,14 €
Electricité	Consommation en kWh	137 577	11465	99 627	9057
	Coût	22 897,22 €	1 908,10 €	22 000,72 €	1 833,39 €

Aire de Beaussais sur Mer		2021		2022 (aire fermée de mai à aout)	
		Total annuel	Moyenne mensuelle	Total annuel (7 mois)	Moyenne mensuelle (7 mois)
Eau	Consommation en m3	2154	180	1949	278
	Coût	3 116,36 €	259,70 €	1 918,00 €	274,00 €
Electricité	Consommation en kWh	71 368	5947	14 778	2111
	Coût	12 273,93 €	1 022,83 €	4 711,13 €	673,02 €

Aire du Livenais		2021		2022 (de janvier à novembre)	
		Total (de juin à septembre)	Moyenne mensuelle (de juin à septembre)	Total (de juin à septembre)	Moyenne mensuelle (de juin à septembre)
Eau	Consommation en m3	NS	NS	NS	NS
	Coût	NS	NS	NS	NS
Electricité	Consommation en kWh	19 402	4851	30 082	7521
	Coût	5 760,91 €	1 440,23 €	8 711,36 €	2 177,84 €

➤ Perspectives 2023 :

- Disjoncteur à déplacer à l'extérieur du bureau d'accueil pour éviter les effractions/intrusions dans les locaux techniques,
- Projet de passage au réel pour le paiement des fluides,
- Souhait de supprimer l'aire de ferrailage : échange à prévoir avec les familles pour proposer un projet en remplacement,
- Suite au départ de Beaussais sur mer de la Communauté de communes, la gestion de l'aire de Ploubalay reviendra à Dinan Agglomération au 1^{er} janvier 2023.

SPANC



1.2 Nombre d'habitants desservis par l'assainissement non collectif (D301.0)

Cet indicateur est réglementaire et permet d'avoir une idée du dimensionnement du service.

Le parc des installations d'assainissement non collectif est actuellement estimé à **1858 dispositifs** au 31 décembre 2022.

Pour rappel, le diagnostic des ouvrages présentait quant à lui un parc de 2130 installations en 2005 (sur le même périmètre à l'exception de Dinard et Trémereuc (intégrations en 2013 et 2017).

La situation au 31 décembre 2022, présente un parc de 1858 installations d'assainissement non collectif, réparties de la manière suivante :

Communes	Nombre d'installations	Communes	Nombre d'installations
Dinard	22	Beaussais sur mer	661
La Richardais	32	Lancieux	218
Le Minihic sur Rance	29	Trémereuc	131
Pleurduit	589		
Saint-Briac sur Mer	61		
Saint-Lunaire	115	TOTAL CCCE	1858

communauté de communes Côte d'Emeraude : nombre de dispositifs d'assainissement autonome par commune



La décomposition par contrôle, pour l'exercice 2022, est la suivante :

communes	Contrôle de conception	Contrôle de conception contre visite	Contrôle de conception 19 à 199 Eq-hab	Contrôle de réalisation	Contrôle de réalisation Contre visite	Contrôle de réalisation 19 à 199 Eq-hab	Total
Dinard	0	0	0	0	0	0	0
Le Minihic sur Rance	0	0	0	2	0	0	2
Pleurtuit	6	0	0	3	0	0	9
La Richardais	0	0	0	0	0	0	0
Saint-Briac sur Mer	1	0	0	1	0	0	2
Saint-Lunaire	2	0	0	0	0	0	2
Lancieux	3	0	0	6	1	0	10
Beaussais-sur-Mer	10	1	1	12	0	0	24
Trémereuc	2	0	1	4	0	0	7
TOTAL CCCE	24	1	2	28	0	1	56

communauté de communes Côte d'Emeraude : répartition des contrôles du neuf

Les contrôles de bon fonctionnement se sont répartis de la manière suivante :

	2018	2019	2020	2021	2022
Dinard	20	0	1	1	14
La Richardais	19	2	2	6	10
Le Minihic s/Rance	11	0	8	3	11
Saint-Briac s/Mer	24	9	13	12	8
Saint-Lunaire	52	24	17	16	36
Pleurtuit	165	146	37	134	170
Lancieux	69	105	16	13	65
Beaussais s/Mer	106	94	215	126	126
Trémereuc	13	2	9	81	23
TOTAL	479	382	318	392	463

communauté de communes Côte d'Emeraude : nombre de contrôle de bon fonctionnement réalisés depuis 2018

L'évolution du Parc d'assainissement non-collectif depuis 2010 est la suivante :

Année	Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Total contrôles	Total parc
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%		
2010	126	22	229	40	130	23	83	15	568	2104
2011	139	20	276	39	178	25	111	16	704	2102
2012	247	20	425	34	305	25	256	21	1233	1949
2013	313	19	536	33	424	26	350	22	1623	2054
2014	321	18	521	29	524	29	414	23	1780	1970
2015	330	18	503	27	612	33	434	23	1879	1985
2016	331	18	449	24	664	35	443	23	1887	1939
2017	390	20	380	19	754	38	460	23	1984	2047
2018	330	17	358	18	743	38	516	27	1947	1986
2019	272	14	345	18	714	37	593	31	1924	1957
2020	272	14	312	17	673	36	621	33	1878	1910
2021	260	14	290	16	675	36	630	34	1855	1863
2022	281	15	270	15	685	37	616	33	1852	1858

communauté de communes Côte d'Émeraude : Evolution de l'Etat du parc au 31/12/2022

Service numérique, systèmes d'information et informatique



Numérique
Systèmes d'information Géographique
et Informatique

Systeme d'information géographique (SIG)



SIG : Missions et périmètre

Urbanisme :

- Contrôle et intégration des données numériques disponibles
- Mise en œuvre du processus de mise à jour des documents d'urbanisme
- Appui aux communes pour la publication sur le GéoPortail de l'Urbanisme

SCoT :

- Déploiement de la solution GeoKey permettant l'élaboration de tableaux de bord
- Application aux indicateurs du SCoT pour assurer leur suivi

Partenariats :

- Travaux à l'échelle des 4 EPCI avec la SPL (ingénierie) pour une application de suivi du patrimoine signalétique des chemins de randonnées

Appui aux services (réalisations de cartes et analyses de données (PCAET, Finances...))



LES SERVICES PROPOSÉS

Le service SIG peut vous accompagner dans vos projets SIG !

dans le cadre du plan de charge validé par votre EPCI

Réalisation de cartes
(plan de ville, atlas, etc.)

Mise à jour des documents cartographiques **de votre PLU**

Développement d'applications cartographiques
(gestion des espaces verts, éclairage public, gestion des réseaux, voirie, cimetière, etc.)

Audit de vos services, recensement de vos besoins en matière de géomatique

Rédaction de cahiers des charges
(sur la partie géographique du document)

Formation à des outils SIG

Les principales réalisations du Service SIG unifié du Pays de Saint-Malo en 2022 sont les suivantes :

- Mise à jour de Plans Locaux d'Urbanisme sur l'application GEO Cadastre et versement au GéoPortail de l'Urbanisme pour les communes appartenant aux EPCI du Pays de Saint-Malo.
- Recalage de l'ensemble des documents d'urbanisme sur la Représentation Parcellaire Cadastreale Unique
- Actualisation de l'outil de suivi et d'aide à la décision en collaboration avec les services du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural dans le cadre de la mise en œuvre du SCoT : un peu plus d'une quarantaine de tableaux de bord sont consultables sur <https://geo.pays-saint-malo.fr/portail/>
- Projets cartographiques divers : cartes du territoire du pays de Saint-Malo à la demande du PETR, carte de localisation des élèves du Conservatoire de Musique pour le compte de Saint-Malo Agglomération.
- Rédaction de la nouvelle convention afin de prolonger les activités du service SIG mutualisé sur la période 2023 -2027.

- Développement d'applications « métier » et de portails web dans le cadre de projets spécifiques. Le Service a, notamment poursuivi le développement et/ou mis au point :
 - un outil pour la gestion et le suivi de la signalétique des itinéraires cyclables à l'échelle du Pays de Saint-Malo ;
 - une plateforme web pour faciliter la saisie des observations naturalistes dans le cadre de la mise en œuvre de l'Atlas de la Biodiversité Communale par la Communauté de Communes de Côte d'Émeraude ;
 - des solutions SIG pour aider à la gestion des circuits de collecte des déchets (Saint-Malo et Cancale), à la mise en œuvre de la PFAC, ou bien encore, à la gestion de l'assainissement non collectif, à la demande de Saint-Malo Agglomération ;
 - une application « pilote » pour la gestion opérationnelle du réseau de voirie, en cours de déploiement sur l'ensemble des communes de la Communauté de Communes « Bretagne Romantique » ;

Pôle Petite Enfance



Relais Petite Enfance
Crèches
Lieu d'accueil enfants-parents

Les objectifs du projet éducatif petite enfance



La qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille

L'intégration dans les dynamiques locales



La socialisation et la citoyenneté



L'accompagnement de tous les publics



Le respect de l'environnement

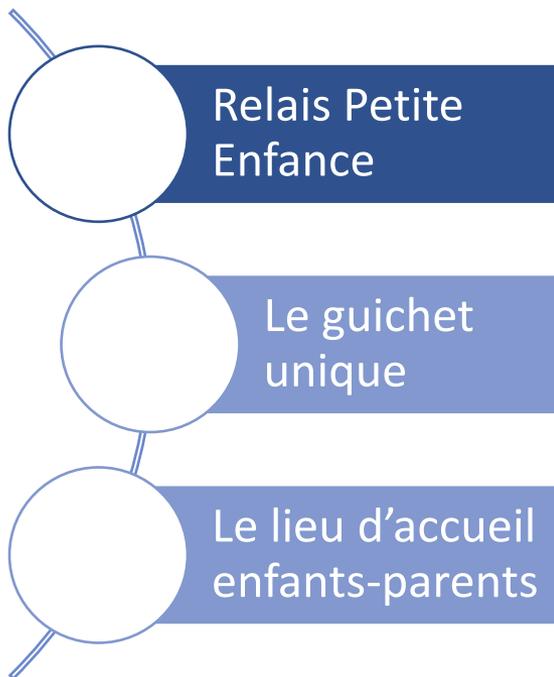


La place des familles



☑ La petite enfance

Les services



Le Relais Petite Enfance

Missions :

Guichet unique petite enfance

Animation,
coordination des
professionnelles de
l'accueil familial

Information,
orientation des
professionnelles et des
familles

Observation et analyse
des conditions locales
d'accueil de jeunes
enfants

Pour les familles, LA porte d'entrée vers les modes de garde

Les faits marquants 2022 :

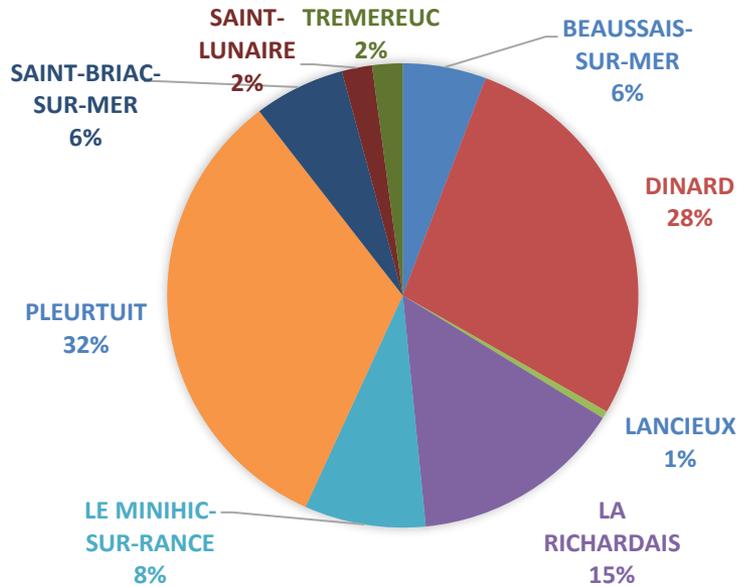
- Retour progressif à la normale suite à la crise sanitaire (activité / fréquentation)
- Des mouvements de personnel (remplacement de l'animatrice)
- Une adaptation du service liée à la réforme des modes de garde et au nouvel référentiel métier

Les chiffres clés:

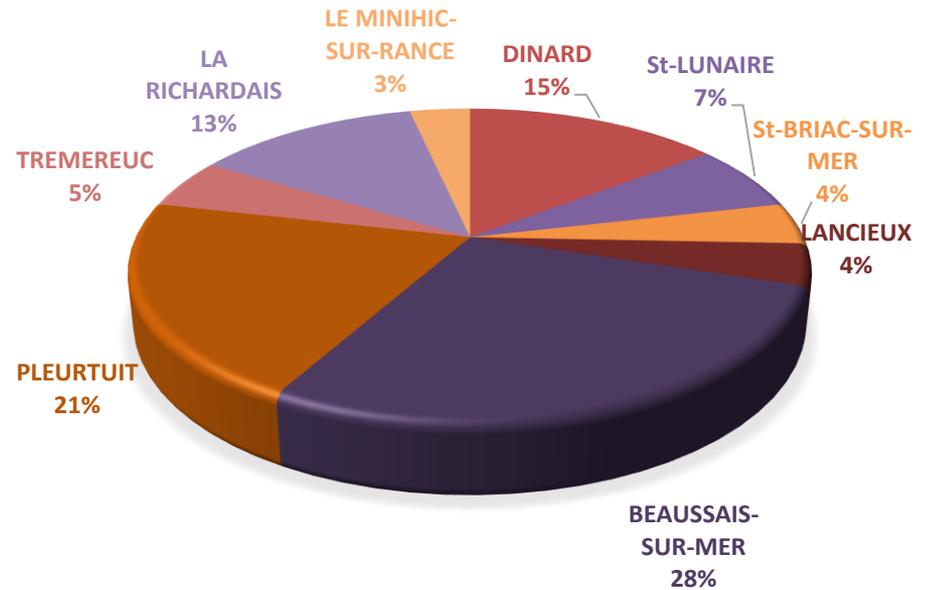
- 119 assistantes maternelles en activité, chiffre en forte baisse (155 en 2018)
- 377 places d'accueil, chiffre en forte baisse (468 en 2018)
- 345 familles ayant eu recours au service
- *75% de fréquentation aux ateliers d'éveil*



Rendez-vous au guichet unique, d'où viennent les familles ?



Où résident les assistantes maternelles ?



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Lundi Récréatif »

Missions :

Accompagner la
fonction parentale

Valoriser les
parents dans leurs
compétences

Encourager les
échanges

Favoriser la
socialisation

Les faits marquants 2022 :

- **Retour à la normale après la crise sanitaire qui a fortement impacté le service**
- **Des difficultés pour retrouver un taux de fréquentation semblable à l'avant-crise**
- **Installation du service à la Villa Bocage de Dinard**

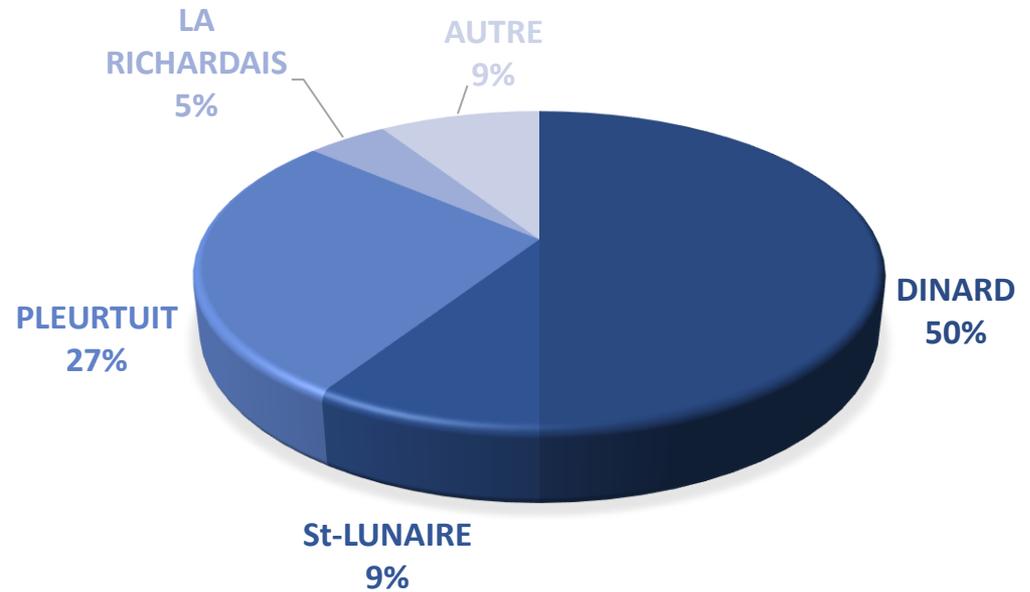
Chiffres clés 2021 :

Nombre d'enfants différents accueillis : 16

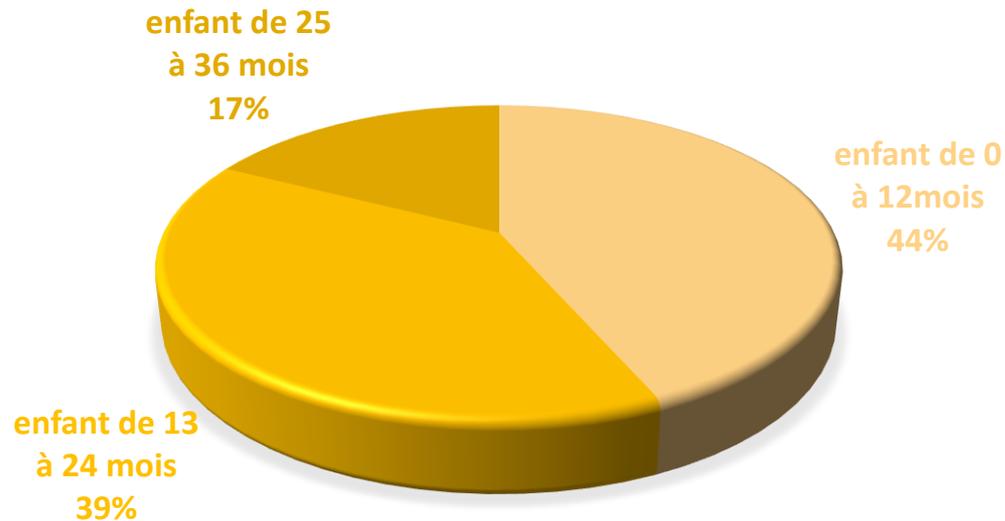
Nombre de séances : 26

Tremplin vers d'autres
services petite enfance : 8

D'où viennent les usagers de ce service ?



Quel âge ont les enfants à leur arrivée ?



☑ La petite enfance

Les établissements

La crèche de Dinard « Les Petits Matelots »

La crèche de Pleurtuit « Brind'ailes »

La crèche de Beaussais-sur-Mer « Mobydouce »

La crèche associative de La Richardais « La Courte Échelle »



La crèche « Les Petits Matelots »

La structure :

Du lundi au
vendredi de 7h30 à
18h30

Pour les enfants de
2,5 mois à 3 ans

Accueil régulier,
accueil occasionnel
et accueil d'urgence

38 berceaux

Les faits marquants 2022 :

- **Un retour à la normale après la crise sanitaire**
- **Des difficultés de recrutement en lien avec la pénurie de personnel petite enfance et agent d'entretien**
- **Un partenariat social qui s'intensifie, du fait d'un accroissement d'accueil des familles présentant des vulnérabilités**

Chiffres clés :

Taux de fréquentation : 79,6%

(taux-cible CAF 70%)

Nombre d'heures facturées : 66 879

Prix de revient à l'heure : 11,12€

Nombre d'inscrits : 81

Nombre d'enfants en situation de
handicap : 6

Nombre de familles avec critères
de vulnérabilité : 36



La crèche « Brind'ailes »

La structure :

Du lundi au
vendredi de 7h15 à
19h

Pour les enfants de
2,5 mois à 3 ans

Accueil régulier,
accueil occasionnel
et accueil d'urgence

30 berceaux
Dont 5 réservés aux
entreprises

Les faits marquants 2022 :

- **Un retour à la normale après la crise sanitaire**
- **Des absences de personnel et des difficultés de recrutement en lien avec la pénurie de personnel petite enfance et agent d'entretien**
- **Des mouvements de personnel à la rentrée de septembre (changement d'équipe de direction)**
- **Toutes les places entreprise réservées par Roullier**

Chiffres clés :

Taux de fréquentation : 85,3%

(taux-cible CAF 70%)

Nombre d'heures facturées : 59 058

Prix de revient à l'heure :
11,23€

Nombre d'inscrits : 66

Nombre d'enfants en situation
de handicap : 1

Nombre de familles avec
critères de vulnérabilité : 17



La crèche « Mobydouce »

La structure :

Du lundi au
vendredi de 7h30 à
18h45

Pour les enfants de
2,5 mois à 3 ans

Accueil régulier,
accueil occasionnel
et accueil d'urgence

23 berceaux

Les faits marquants 2022 :

- **Un retour à la normale après la crise sanitaire**
- **Des absences de personnel et des difficultés de recrutement en lien avec la pénurie de personnel petite enfance et agent d'entretien**
- **Des mouvements de personnel entre mai et septembre (changement d'équipe de direction)**
- **Préparation pour transfert vers Dinan Agglomération**

Chiffres clés :

Taux de fréquentation : 82,9 %

(Taux –cible CAF 70%)

Nombre d'heures facturées : 43 070

Prix de revient à l'heure :
10,26€

Nombre d'inscrits : 43

Nombre d'enfants en situation
de handicap : 1

Nombre de familles avec
critères de vulnérabilité : 18



La crèche « La Courte Échelle »

La structure :

Du lundi au
vendredi de 7h30 à
18h45

Pour les enfants de
2,5 mois à 3 ans

Accueil régulier,
accueil occasionnel
et accueil d'urgence

20 berceaux

Les faits marquants 2021 :

- **Un retour à la normale après la crise sanitaire**
- **Des difficultés de recrutement en lien avec la pénurie de personnel petite enfance**
- **Intégration de locaux étendus et réhabilités**
- **4 places supplémentaires**

Chiffres clés :

Taux de fréquentation : 85,7%

(Taux –cible CAF 70%)

Nombre d'heures facturées : 45 875

Prix de revient à l'heure : 9,22€

Nombre d'inscrits : 44

Nombre d'enfants en situation de
handicap : 0

Nombre de familles avec critères de
vulnérabilité : 13



Pôle collecte et valorisation des déchets



Collecte des déchets ménagers et assimilés en porte à porte et apport volontaire
Collecte des cartons des professionnels
Collecte des encombrants des particuliers
Déchèteries
Conteneurs semi-enterrés
Fourrière animale

➤ Points importants 2022

- Transfert de la compétence traitement au SMPRB (effective le 1^{er} janvier 2022).
- Poursuite de la collecte « payante » des végétaux en porte à porte.
- Poursuite du déploiement des colonnes d'apport volontaire sur le territoire.
- Structuration du service déchets avec l'arrivée d'un chargé d'études.
- Lancement de consultations pour des études à réaliser en 2023 : Recyclerie, Redevance spéciale, caractérisation des déchets.

➤ le site – la structure

29 077
Tonnes
(-12,14%)

DECHARGE CLASSE II REHABILITEE
Suivi des pollutions



PLATEFORME VEGETAUX

6 525 tonnes (-29,3%)
Effet sécheresse

DECHETERIE

avec contrôle accès

- 6 809 tonnes (-13,6%)
- 27 flux
- Entre 150 et 170 000 passages



COLLECTE SELECTIVE

707 colonnes (190 PAV)
(+ 66,7 % depuis 2015)



**QUAI DE TRANSFERT OM
REGIE COLLECTE**

11 459 tonnes OM (-2%)



;

FOURRIERE ANIMALE
(+ équarrissage)



21 fourrière
11 équarrissage



14 fourrière
8 équarrissage

Zoom sur les résultats 2022 – base pop insee

Ordures ménagères : diminution du gisement global

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
TONNAGE	10098	9956	9741	9425	9545	9 629	9 491	11 571	11 611	11 417	11 349	11 699	11 459
Evolution (%)		-1,4%	-2,2%	-3,2%	1,3%	0,9%	-1,4%	21,9%	0,3%	-1,7%	-0,6%	3,0%	-2,0%

	2021	2022	Evolution	kg/hab insee 41999	Kg/hab dgf 44192
JANVIER	802	814	1,5%	20	18
FÉVRIER	743	756	1,8%	17	17
MARS	926	902	-2,3%	19	20
AVRIL	904	895	-1,0%	19	20
MAI	939	998	6,3%	20	23
JUIN	999	952	-4,7%	24	22
JUILLET	1283	1168	-9,0%	32	26
AOÛT	1469	1466	-0,2%	35	33
SEPTEMBRE	982	931	-5,2%	23	21
OCTOBRE	851	867	1,8%	21	20
NOVEMBRE	902	889	-1,5%	19	20
DÉCEMBRE	899	820	-8,8%	22	19
TOTAL	11 699	11 459	-2,0%	270	259



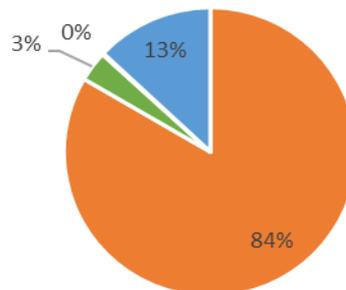
Collectes sélectives :

Du volume mais moins de tonnages

- ✓ Emballages+ papiers (MULTI) + 1784,66 T (-2,38%)
- ✓ Verres 2485,5 T (+1,3%)

	2021	2022	Evolution
	TOTAL	TOTAL	%
Tonnes entrantes CDT	1828,24	1 784,66	-2,38%
Multimateriaux (BCMPJ) avec ECT	1828,24	1 784,66	-2,38%
Tonnes sortantes CDT	1888,676	1 639,09	-13,21%
Refus traité	308,979	352,45	14,07%
Tonnes recyclées CDT	1579,697	1 286,64	-18,55%

	THEAUD	REGIE	COMMUNES	AUTRES	PAV
2020	4096	5929	420	5	906
2021	295	9819	375	4	1206
2022	0	9559	386	18	1496
		-2,65%	2,93%	350,00%	24,05%



Adhésion croissante de la population aux points d'apports volontaires



Zoom sur les résultats - Déchèterie

Une baisse générale des tonnages (-22,1%)

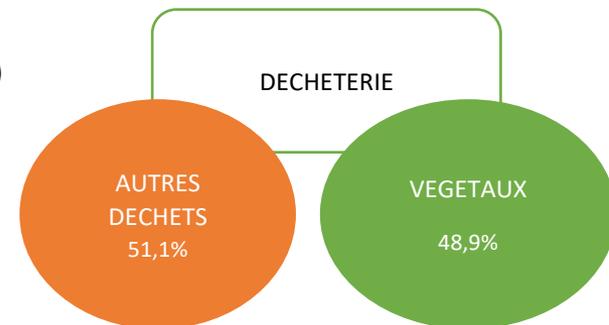
(Tableau en tonnes)							Evolution
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2021/22
ENCOMBRANTS INCINERABLES	1755	1773	1767	1677	1789	1192	-33,4%
FERRAILLE	462	516	508	487	526	432	-17,9%
CARTONS	570	635	622	593	646	694	7,5%
BOIS A et B	12	321	402	436	465	610	31,2%
HUILE FRITURE	3,2	4,2	4,2	4,0	4,2	3,9	-7,4%
HUILE MINERALE	12,8	10,2	11,3	10,4	11,0	9,4	-14,4%
BATTERIES	14,9	14,0	9,5	14,0	12,4	10,4	-15,6%
TEXTILES	36,7	39,7	47,7	34,8	36,9	42,2	14,3%
EMMAUS	75	93	124	113	173	199	15,3%
PILES	2,2	3,0	3,0	3,7	2,7	3,9	41,8%
ECO MOBILIER	719	854	943	922	1067	1048	-1,8%
D3E	334	347	419	381	399	347	-13,0%
DECHETS SPECIAUX	54,7	65,8	72,7	65,0	69,6	58,8	-15,5%
PNEUMATIQUES	9,6	14,8	17,9	13,3	17,0	17,0	0,0%
EXTINCTEURS	1,3	2,6	1,3	1,2	0,8	0,8	4,0%
AMPOULES NEONS	0,6	1,7	0,8	1,1	2,1	0,4	-79,5%
SIGNAUX PYRO	0,2	0,2	0,3	0,6	0,5	0,2	-67,0%
DASRI	0,3	0,2	0,2	0,6	0,3	0,2	-23,0%
GRAVATS	2081	2232	1846	1773	1932	1409	-27,1%
ENC. NON INCINERABLES	610	767	911	794	728	653	-10,3%
BOUTEILLE DE GAZ				3,2	1,8	2,8	51,4%
AMIANTE	76,1	95,4	80,0	83,9	75,1	74,6	-0,7%
SOUS TOTAL DECHETERIE	6830	7789	9729	7327	7883	6809	-13,6%
VEGETAUX	8501	9286	8294	8398	9230	6525	-29,3%
TOTAL SITE	15331	17075	18023	15725	17113	13334	-22,1%

Enfouissement **31% (2021 : 34%)** : rôle du portique avec la diminution des gravats et les non-incinérables

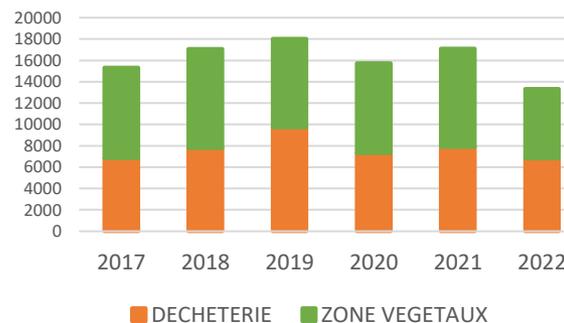
Valorisation matière **46% (2021 : 40%)**

Valorisation énergétique **18% (2021 : 24%)**

Réemploi **4% (2021 : 2%)**



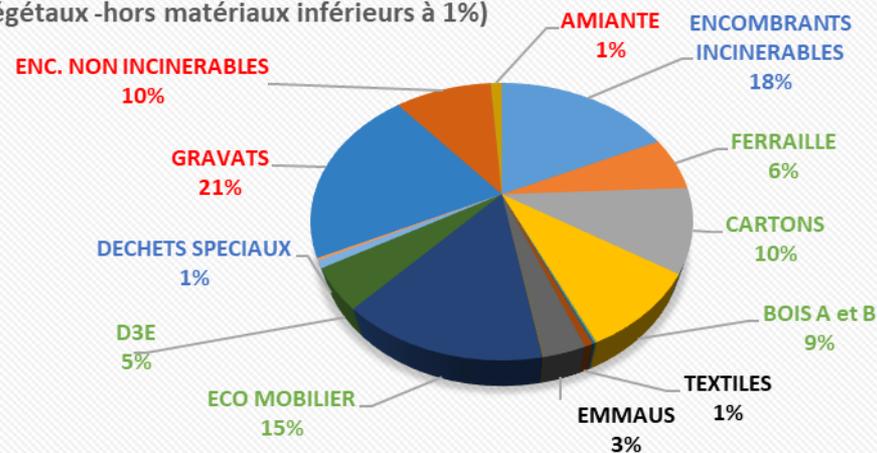
REPARTITION DES APPORTS (tonnes)



100% des déchets végétaux sont valorisés

69% des déchets de déchèterie sont valorisés

REPARTITION DES APPORTS EN DECHETERIE (hors végétaux - hors matériaux inférieurs à 1%)



Quelques éléments financiers

REPARTITIONS LIEES A LA GESTION DIRECTE DES DECHETS

-coûts aidés TTC (charges-produits) – Source Matrice comptacoût (ADEME-CCCE)

(charges fonctionnelles + charges techniques + Transfert/Transport + Produits)

	2021	2022	Evolution	2022 € TTC/Hab
ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	2 221 483,00 €	2 464 633,00 €	10,95%	77,68 €
EMBALLAGES VERRE	80 197,00 €	113 598,00 €	41,65%	3,58 €
PAPIERS ET EMBALLAGES HORS VERRE	108 657,00 €	204 142,00 €	87,88%	6,43 €
DECHETERIE	854 884,00 €	769 810,00 €	-9,95%	24,26 €
CARTONS PROS PAP	139 438,00 €	132 787,00 €	-4,77%	4,19 €
DECHETS VERTS PAP	101 893,00 €	64 519,00 €	-36,68%	2,03 €
ENCOMBRANTS PAP	53 887,00 €	55 561,00 €	3,11%	1,75 €
GESTION DU PASSIF	30 370,00 €	30 600,00 €	0,76%	0,96 €
AUTRES + GESTION DES DEPOTS SAUVAGES	69 515,00 €	83 993,00 €	20,83%	2,65 €
	3 660 324,00 €	3 919 643,00 €	7,08%	123,53 €

REPARTITION DU COUT PAR HABITANT

